



forus

CONNECTER
SOUTENIR
INFLUENCER



Le développement durable en transférant le pouvoir

*Le renforcement des capacités de la société civile,
en tant qu'outil clé pour la mise en œuvre de l'ODD 17*



REMERCIEMENTS

L'élaboration de ce rapport a été possible grâce aux précieuses contributions des membres du Groupe Consultatif de Forus sur les 'Objectifs de Développement Durable 17 et le Renforcement des Capacités des Organisations de la Société Civile.

Ce groupe consultatif comprenait des représentants de **ABONG** (Brésil), **ADA** (Asie), **Alianza ONG** (République Dominicaine), **Bond** (Royaume-Uni), **CCONG** (Colombie), **Cooperation Canada** (Canada), **FINGO** (Finlande), **InterAction** (États-Unis), **LAPAS** (Lettonie), **NFN** (Népal), **NNNGO** (Nigeria), **PDA** (Pakistan), **PLATONG** (Cap-Vert) et **UNNGOF** (Ouganda).

Les expériences et les conseils des membres de ce Groupe Consultatif ont permis d'étayer le contenu et les recommandations de ce rapport.

Nous remercions également les Coalitions Régionales de Forus (ADA, PIANGO, REPAOC, REPONGAC, SADC-CNGO, MESA) dont les représentants ont partagé leurs idées lors de diverses discussions sur le renforcement des capacités des OSC.

Tous les membres susmentionnés nous ont aidés à explorer le potentiel du renforcement des capacités des OSC en tant qu'outil important pour transférer le pouvoir et rééquilibrer les dynamiques de pouvoir asymétriques qui existent encore entre le Sud global et le Nord global. Nous les remercions pour leur contribution et pour les différents comptes rendus du renforcement des capacités des OSC dans leurs pays, qu'ils ont fournis pour ce rapport.

Ce rapport a été coordonné, rédigé et mis en page par l'équipe du Secrétariat de Forus, en particulier par Joyce Soares, Deirdre de Burca, Estefania Acosta, Lorena Siqueira, Clarisse Sih et Bibbi Abruzzini. Nous tenons à remercier Marcela Terán pour la couverture et l'équipe de photojournalistes de Forus pour leur contribution aux visuels du rapport. Enfin, Forus souhaite remercier Wendy et Alain Dubreuil ainsi qu'Álvaro Martínez Bueno pour la traduction du rapport en français et en espagnol.

RÉSUMÉ

De nombreux acteurs du secteur du développement international reconnaissent la nécessité d'une réforme transformatrice du système actuel d'aide et de développement. Cette réforme vise à changer la dynamique du pouvoir et à s'éloigner des réalités passées et actuelles où les acteurs du Nord global sont les "décideurs" et les acteurs du Sud global les "bénéficiaires". Cette transformation est cruciale pour les personnes et les régions les plus touchées par la crise et la pauvreté.

Le renforcement des capacités de la société civile joue un rôle essentiel dans ce processus. Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont des acteurs clés de la promotion d'un développement équitable et durable dans le monde entier. Elles contribuent aux processus démocratiques, en défendant et en promouvant les droits humains à de multiples niveaux, local, national, régional et mondial.

Pour façonner efficacement les politiques et les initiatives, l'apprentissage continu et le partage des capacités sont essentiels pour les OSC. Le renforcement des capacités des OSC améliore également leur aptitude à collaborer entre elles, à créer des initiatives conjointes avec différentes parties prenantes, à gagner en visibilité et à avoir un impact plus important sur les processus de développement et de démocratie.



Les relations de pouvoir inégales peuvent souvent être renforcées par des différences de capacités existantes ou présumées. Il en résulte qu'un groupe d'acteurs est perçu comme possédant des compétences, des connaissances et des ressources précieuses, tandis que l'autre groupe est relégué au rôle de bénéficiaire passif, ses propres connaissances et son expertise étant sous-évaluées ou ignorées. Malheureusement, cette dynamique est trop souvent implicite dans les relations entre les donateurs ou les Organisations Non Gouvernementales Internationales (ONG internationales) et leurs partenaires du Sud global. Pour remédier à cette situation, les donateurs et les ONG internationales doivent reconceptualiser leurs relations avec leurs partenaires de la majorité mondiale.¹ Il est essentiel de reconnaître les connaissances inestimables de ces parties prenantes, en plaçant leur expertise au centre des initiatives concernant leurs propres sociétés et pays.

Une partie de ce changement de pouvoir consistera à favoriser un développement mené et dirigé localement. La localisation est un pilier essentiel du développement durable, qui repose sur la reconnaissance de l'importance de l'appropriation par les communautés des processus de développement qui se déroulent dans leurs propres quartiers. La localisation implique de reconnaître pleinement la valeur des ressources au sein des communautés où le développement a lieu et d'élever la voix des représentants de la communauté. Les organisations du Nord global devront modifier leurs systèmes de fonctionnement et leurs cultures organisationnelles et auront sans doute elles-mêmes besoin d'un renforcement significatif de leurs capacités à cette fin.

La tendance croissante à la localisation impliquera de veiller à ce que les OSC du Sud global contrôlent et s'approprient tous les aspects de leur travail, y compris les aspects liés au partage des capacités. Il est important que les OSC locales décident de leur propre programme d'apprentissage. Les initiatives de renforcement des capacités des OSC doivent être créées par et avec les acteurs locaux, s'appuyer sur les capacités existantes, reconnaître et valoriser les connaissances locales et en tirer parti dès le départ. L'accès des OSC, et en particulier des OSC locales, à des opportunités régulières de renforcement des capacités contribue à accroître leur légitimité et leur capacité à développer leur rôle de leader dans leur contexte spécifique.



¹ "Les termes "majorité mondiale" (généralement appelée "Sud mondial") et "minorité mondiale" (généralement appelée "Nord mondial") modifient notre compréhension du pouvoir et de la culture mondiaux en nous éloignant de l'idée que tout est centré sur, ou dirigé par, les nations plus riches et à majorité blanche qui ont été historiquement des colonisateurs. OXFAM, "Inclusive Language Guide" (Oxfam, 2023), <https://doi.org/10.21201/2021.7611>.



La décolonisation est une composante essentielle du changement de pouvoir entre les pays riches et la majorité mondiale. Bien qu'elle puisse être initialement associée au processus d'indépendance des anciennes colonies, elle est ici liée aux attitudes coloniales qui restent ancrées dans la langue, la pensée, les relations et les inégalités économiques et sociales au fil du temps. De plus en plus de recherches sur le développement soutiennent que le colonialisme a activement façonné la façon dont les acteurs du développement dans la coopération internationale pensent et se positionnent actuellement dans le secteur.

Les études qui explorent les défis liés à la réalisation d'une véritable décolonisation suggèrent qu'elle implique un changement fondamental d'état d'esprit. Leurs conclusions suggèrent qu'en dépit de l'influence omniprésente des valeurs, traditions et cultures coloniales imposées, il est crucial de valoriser les connaissances des populations qui ont été soumises à des processus de colonisation et que le renforcement des capacités des OSC joue un rôle clé dans la mise en avant de ces connaissances. La recherche a également montré que les influences coloniales dans le langage et l'imagerie continuent d'influencer les stratégies de communication, les politiques et les produits des ONG internationales. En reconnaissant les effets persistants du colonialisme et en s'engageant activement dans les efforts de décolonisation, les acteurs du secteur du développement peuvent œuvrer au démantèlement des déséquilibres de pouvoir et à la promotion de pratiques plus inclusives et équitables.

Les systèmes de conformité existants liés au financement des donateurs doivent également être profondément transformés par ce changement d'état d'esprit. Il est essentiel de développer des systèmes de redevabilité décolonisés qui garantissent la transparence.

Au fil des ans, les OSC ont constamment exprimé leurs préoccupations concernant les processus onéreux et répétitifs imposés aux organisations basées dans les pays du Sud global. Ces systèmes tendent à perpétuer la notion coloniale selon laquelle les organisations locales des pays du Sud global sont intrinsèquement risquées, la charge du risque incombant largement au donateur plutôt que de reconnaître l'action et la responsabilité de la communauté locale. Les connaissances et le leadership des organisations de la société civile locale ne peuvent être mis en avant tant que le système de financement continue à privilégier le Nord global.

Un changement social positif n'est pas seulement le résultat de la réalisation d'un projet. Il exige la mobilisation de personnes et de ressources, y compris la présence d'une société civile organisée et forte, capable de s'adapter aux changements dans son contexte, de réagir aux évolutions, d'être proactive et de prendre des initiatives. Une société civile forte, prospère et durable est cruciale pour un changement social plus large. En ce qui concerne le financement des OSC, l'importance d'investir dans la société civile organisée et les écosystèmes qui soutiennent son épanouissement, au-delà des projets de développement isolés, s'est avérée très efficace si elle est maintenue.

Afin de renforcer efficacement les capacités des OSC, le financement devrait également inclure un financement de base (structurel) pour le développement organisationnel. Il s'agit notamment de soutenir les OSC à mettre en place de meilleurs systèmes de gestion financière et de gestion des ressources humaines, ainsi que des systèmes améliorés de redevabilité publique et de transparence. Ces efforts de renforcement des capacités contribueront non seulement à bâtir des organisations solides, mais aussi à améliorer la crédibilité et la réputation des OSC aux yeux du public et des autres parties prenantes.

L'Agenda 2030 pour le Développement Durable reconnaît, dans l'objectif 17 intitulé « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser », que le renforcement des capacités fait partie des moyens de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). En ce qui concerne le bilan des États Membres des Nations Unies (EM NU) en matière de renforcement des capacités des OSC, les recherches menées par Forus depuis 2017, sur la base des Examens Nationaux Volontaires (ENV) présentés au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) sur le Développement Durable, révèlent une légère amélioration des rapports sur les efforts de renforcement des capacités ciblant la société civile et d'autres parties prenantes.

Malgré cela, des progrès supplémentaires sont encore nécessaires. Forus appelle les gouvernements nationaux et les Nations Unies à adopter une approche stratégique, à long terme, bien pensée et dotée de ressources suffisantes, qui donne la priorité au renforcement des capacités des organisations de la société civile et des autres parties prenantes. Des objectifs nationaux annuels devraient être fixés, en particulier pour le renforcement des capacités des différents groupes de parties prenantes liées au suivi et à la mise en œuvre des ODD, qui nécessitent la compréhension de processus internationaux complexes et les ressources nécessaires pour y parvenir.

Le renforcement des capacités des OSC devrait être ciblé sur les OSC locales et infranationales en particulier, afin de soutenir les politiques de localisation et de développement mené localement. Dans le même temps, les donateurs internationaux et bilatéraux ne devraient pas être prescriptifs dans leur financement du renforcement des capacités des OSC, mais devraient plutôt créer les conditions de l'autonomie des OSC dans la planification, la conception et l'évaluation de leurs propres programmes et initiatives de renforcement des capacités.

La responsabilité d'assurer le renforcement des capacités des OSC partout devrait être partagée entre les niveaux national, régional et mondial, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. De nouveaux mécanismes de financement des OSC, innovants et flexibles, privilégiant un soutien financier à long terme et sans restriction, doivent être développés de toute urgence, à la fois pour financer le renforcement des capacités des OSC et pour veiller à ce que les formes moins formalisées de participation civique (par exemple, les mouvements sociaux) soient également éligibles à un financement.



“

La décolonisation
est une
composante
essentielle du
changement de
pouvoir entre les
pays riches et la
majorité mondiale.

TABLE DES MATIÈRES

01

Remerciements

08

Introduction

02

Résumé

13

Chapitre 1 :
Renforcement des
capacités des
Organisations de la
Société Civile

23

Chapitre 2 : Le
renforcement des
capacités des OSC dans
le cadre des Examens
Nationaux Volontaires
(ENV)

44

Chapitre 4 : Comment
financer le renforcement
des capacités des OSC?

31

Chapitre 3 : Le rôle du
renforcement des
capacités des OSC dans la
promotion du changement
de pouvoir, du
développement local et de
la décolonisation

57

Chapitre 5 : Approches
Régionales et Nationales
du renforcement des
capacités des OSC

72

Conclusions et
Recommandations

87

Section des références

86

Avec la contribution des
membres suivants de
Forus

INTRODUCTION

L'Agenda 2030 pour le Développement Durable reconnaît l'importance du renforcement des capacités comme moyen de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif 17, connu sous le nom de Partenariat Mondial et Moyens de Mise en Œuvre, reconnaît spécifiquement le rôle du renforcement des capacités.²

Ce rapport examine la relation entre le renforcement des capacités des OSC et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Il souligne le rôle crucial des OSC dans la réalisation des ODD et appelle à des approches stratégiques, à long terme et dotées de ressources suffisantes pour donner la priorité aux efforts de renforcement des capacités alignés sur les ODD.

Dans le cadre d'une série de rapports annuels de Forus, ce rapport donne un aperçu des progrès réalisés par les États Membres de l'ONU dans la promotion du renforcement des capacités de la société civile au niveau mondial. L'évaluation des progrès est basée sur les engagements pris par les gouvernements lorsqu'ils ont adopté l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, avec un accent particulier sur le renforcement des capacités des OSC. Cet accent est particulièrement important compte tenu de la tendance croissante au rétrécissement de l'espace civique pour les OSC dans le monde entier.

Il est important de noter que le rapport de chaque année compare les Examens Nationaux Volontaires (ENV) de différents gouvernements, visant à identifier les tendances générales malgré l'ensemble changeant de gouvernements présentateurs.



©MIDIA NINJA

² ONU, "Capacity Development | Departamento de Asuntos Económicos y Sociales", 2023, <https://sdgs.un.org/topics/capacity-development>.

Ce rapport souligne en particulier le rôle essentiel du renforcement des capacités de la société civile dans l'accélération des tendances positives dans le secteur du développement international. Ces tendances comprennent le mouvement vers une plus grande localisation, les transferts de pouvoir et la décolonisation des politiques et des pratiques de développement.

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de ce rapport comportait plusieurs volets. Tout d'abord, elle comprenait une analyse actualisée de la littérature sur le renforcement des capacités des OSC ainsi que sur les thèmes connexes de la localisation, de la décolonisation et du transfert de pouvoir entre le Sud global et le Nord global.³ Cette revue de la littérature a permis de jeter les bases de plusieurs idées pour le rapport. Deuxièmement, il comprenait une analyse des ENV 2022 soumises par les États Membres de l'ONU au Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable (FPHN). Troisièmement, le rapport intégrait les conseils et les contributions du Groupe Consultatif de Forus sur l'ODD 17 et le renforcement des capacités des OSC. Ce Groupe Consultatif a joué un rôle crucial en fournissant des conseils tout au long de l'élaboration de ce rapport. Enfin, des comptes rendus écrits d'initiatives et de pratiques de renforcement des capacités des OSC dans des contextes nationaux et régionaux ont été soumis par les membres du Groupe Consultatif.

Il convient de noter que l'ODD 17 de l'Agenda 2030 utilise le terme "renforcement des capacités", (en anglais "capacity building" et ce rapport adopte le terme "renforcement des capacités" ("capacity strengthening"). Forus et ses membres sont convaincus de l'importance du langage. Ce changement de terminologie reconnaît les capacités importantes qui existent déjà au sein de la société civile dans le monde entier. Il signifie une compréhension plus nuancée de la relation entre les organisations et les personnes avec lesquelles elles travaillent, démontrant une prise de conscience accrue de la façon dont le langage peut affirmer le pouvoir ou perpétuer la discrimination et l'exclusion.



3 Les termes "Sud global" et "Nord global" nous aident à distinguer les pays à majorité noire, indigène et de couleur (BIPOC) des pays riches, principalement blancs, qui les ont colonisés. Ces termes sont imparfaits en raison de la géographie (par exemple, l'Australie se trouve dans le Sud) et parce qu'ils ne tiennent pas compte des différences de contextes et de cultures. Parfois, nous disons 'majorité mondiale' pour refléter la proportion du monde qui est BIPOC" OXFAM, "[Inclusive Language Guide](#)".

QU'EST-CE QUE L'AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

L'Agenda 2030 pour le Développement Durable est un plan d'action mondial adopté par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses États Membres en septembre 2015. Il fournit un cadre complet pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux les plus pressants du monde sur une période de 15 ans, avec l'objectif ultime de parvenir à un développement durable d'ici à 2030. L'agenda englobe 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et 169 cibles, couvrant un large éventail de questions interconnectées, notamment l'éradication de la pauvreté, le changement climatique, l'égalité des sexes, l'éducation et la croissance économique durable. Les ODD de l'Agenda 2030 sont conçus pour être universels, s'appliquant à tous les pays quel que soit leur niveau de développement. Ils sont également interconnectés, reconnaissant la nature complexe et interdépendante des défis mondiaux. L'agenda met l'accent sur la nécessité d'une approche inclusive et participative, engageant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes à travailler ensemble à la mise en œuvre des objectifs.

EN QUOI CONSISTENT LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES ?

L'Agenda 2030 pour le Développement Durable représente un engagement commun entre les pays pour s'attaquer aux problèmes les plus urgents du monde. Les Examens Nationaux Volontaires (ENV) sont des rapports soumis volontairement par les États Membres de l'ONU au Forum Politique de Haut Niveau sur le développement durable (FPHN) dans le cadre du processus de suivi et d'examen de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Chaque année, un ensemble différent de pays présente leurs ENV, évaluant leurs progrès dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et partageant des exemples d'actions au niveau national. Le niveau de participation des différentes parties prenantes à la préparation des ENV diffère fortement et, dans la plupart des pays, les organisations de la société civile se réunissent pour présenter des "rapports phares", offrant leurs perspectives sur la mise en œuvre des ODD dans le pays.

POURQUOI FORUS ANALYSE-T-IL LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES ?

Forus concentre son analyse sur la manière dont les gouvernements abordent le renforcement des capacités des OSC dans leurs rapports nationaux volontaires. L'objectif est d'identifier dans quelle mesure cet aspect important est reconnu ou négligé par les gouvernements dans leurs examens volontaires. En évaluant l'inclusion ou l'exclusion du renforcement des capacités de la société civile, Forus vise à fournir des informations précieuses sur les progrès accomplis et à identifier les domaines qui nécessitent une plus grande attention. L'objectif est de proposer des observations et des recommandations qui peuvent favoriser une meilleure collaboration et une plus grande efficacité dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

CE RAPPORT EST DIVISÉ EN SIX CHAPITRES.



CHAPITRE 1

Ce chapitre explore l'importance du renforcement des capacités des OSC et son rôle dans l'influence des politiques publiques et des processus démocratiques à différents niveaux. Il met l'accent sur la nécessité d'un apprentissage continu pour améliorer l'impact et la visibilité des OSC dans les initiatives de développement.

CHAPITRE 3

Ce chapitre examine les déséquilibres de pouvoir dans les relations entre les acteurs du Nord global et du Sud global. Il présente les recherches récentes sur l'importance de transformer et de reconceptualiser ces relations, de valoriser les connaissances et l'expertise locales et de s'engager activement dans des efforts de décolonisation afin de promouvoir des pratiques inclusives et de démanteler les déséquilibres de pouvoir.

CHAPITRE 2

Ce chapitre analyse la représentation du renforcement des capacités dans les Examens Nationaux Volontaires (ENV) depuis 2017. Il donne une vue d'ensemble des années passées et se penche sur les détails des ENV de 2022, en reconnaissant le rôle vital des OSC dans la promotion d'un développement équitable et durable et en examinant la manière dont ce rôle est reflété dans les ENV.

CHAPITRE 4

Ce chapitre aborde les problèmes de financement auxquels sont confrontées les OSC, en particulier la forte dépendance à l'égard des subventions de projets et l'accès limité au financement de base (structurel). Il souligne l'importance du financement pour la viabilité globale des OSC et des réseaux d'OSC. Il présente des suggestions concrètes issues des débats au sein du réseau Forus.

CHAPITRE 5

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des approches régionales et nationales du renforcement des capacités des OSC. Il met en lumière les défis, les stratégies et les initiatives entreprises par les OSC pour améliorer leur efficacité dans la promotion des programmes sociaux et environnementaux. Ces études de cas donnent un aperçu des divers paysages et dynamiques des efforts de renforcement des capacités des OSC.

CHAPITRE 6

Ce chapitre conclut le rapport et fournit une série de brèves recommandations pour les efforts de renforcement des capacités des OSC.



CHAPITRE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les Organisations de la Société Civile (OSC) jouent un rôle crucial dans la promotion d'un développement équitable et durable à l'échelle mondiale. Leurs contributions sont essentielles pour défendre la démocratie et les droits humains, lutter contre le dérèglement climatique et encourager la redevabilité. Alors que nous sommes confrontés à un rétrécissement de l'espace civique, le renforcement des capacités des OSC est encore plus essentiel.

L'ODD 17 de l'Agenda de Développement Durable à l'horizon 2030 souligne la nécessité de renforcer les moyens de mise en œuvre pour atteindre ses objectifs. Pour réaliser les ambitions de l'Agenda 2030, il faut mobiliser la volonté politique, approfondir les partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, renforcer la coopération internationale et assurer la cohérence des politiques. Dans ce contexte, l'ODD 17 identifie le renforcement des capacités (en anglais «capacity strengthening», appelé «capacity building» en anglais dans les ODD) comme un moyen essentiel de mettre en œuvre l'Agenda 2030. Il appelle à des actions visant à renforcer les capacités des parties prenantes, y compris celles de la société civile, à tous les niveaux, afin de mettre en œuvre efficacement les ODD.

Vous trouverez ci-dessous les cibles telles qu'elles ont été convenues dans l'agenda.⁴

La cible 17.9 des ODD stipule ce qui suit : "Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire".

La cible 17.17 des ODD stipule ce qui suit: "Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière".

La cible 17.18 des ODD stipule ce qui suit : "D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays".

⁴ Nations Unies, " Développement durable - Objectif 17 : Partenariats pour les objectifs ", consulté le 19 juin 2023,.

POURQUOI DONNER LA PRIORITÉ AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC ?

Selon le Centre International de Formation et de Recherche sur les ONG (INTRAC),⁵ une société civile forte et efficace est non seulement un résultat clé du développement, mais joue également un rôle crucial dans l'avancement du développement social et économique pour les groupes marginalisés et vulnérables. L'Agenda 2030 reconnaît également le rôle significatif de la société civile dans la promotion du développement durable dans le monde entier.

Cependant, les conditions de fonctionnement de la société civile varient considérablement d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. Ces conditions englobent des facteurs tels que la disponibilité d'un espace civique, les niveaux de coopération avec les gouvernements locaux et nationaux, les possibilités de collaboration avec d'autres parties prenantes (y compris le secteur privé), l'accès à des ressources suffisantes et prévisibles, et le renforcement continu des capacités. Ces conditions influent sur la possibilité d'établir de véritables partenariats horizontaux avec les OSC et de soutenir leur travail.

La reconnaissance de l'importance de la société civile organisée dans le développement souligne la nécessité d'investir dans la société civile et les écosystèmes qui favorisent sa croissance, plutôt que de se concentrer uniquement sur des projets de développement isolés. Une transformation sociale positive exige plus qu'une simple exécution de projet ; elle nécessite la mobilisation d'individus et de ressources, facilitée par une société civile solide qui comprend son environnement, réagit à l'évolution des circonstances et fait preuve d'initiative proactive. Une société civile résiliente et durable est essentielle à la conduite d'un changement social global.

Pour être efficaces dans les nombreux rôles qu'elles jouent, les OSC ont besoin d'investissements flexibles à long terme, au-delà de la mise en œuvre des projets, ce qui inclut le renforcement de leurs capacités organisationnelles.



Cela contribue à renforcer la crédibilité des OSC aux yeux du grand public et des autres parties prenantes. Le rôle d'intérêt public des organisations de la société civile consiste à créer des opportunités pour les individus de s'épanouir dans des sociétés démocratiques, d'exercer leurs droits civils et politiques et de garantir la protection de tous les autres droits humains. Le renforcement des capacités des OSC est essentiel pour que les démocraties puissent assumer leurs responsabilités en matière de respect et de garantie des droits et du bien-être de leurs citoyens.⁶

Les organisations de la société civile, qui ont toujours défendu les communautés marginalisées, possèdent une connaissance de première main inestimable des défis auxquels l'humanité est confrontée et peuvent contribuer à l'élaboration de politiques publiques améliorées et mieux adaptées. Cependant, le plus souvent, ces données ne sont pas prises en compte par les décideurs. En renforçant les capacités numériques des OSC et en leur fournissant des infrastructures numériques appropriées, elles peuvent partager ces données en toute sécurité avec des parties prenantes à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays. Cela permettrait non seulement de renforcer les capacités numériques des communautés, mais aussi d'accroître considérablement les capacités intersectorielles à concevoir des interventions et des politiques plus efficaces et plus inclusives.

INTRAC⁷ propose que la confiance entre les donateurs et les OSC, la flexibilité du financement et le développement des capacités sectorielles ainsi que celles des organisations individuelles soient des facteurs essentiels qui contribuent à la durabilité des initiatives de renforcement des capacités dans les pays du Sud global.

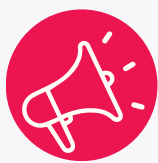
LE RENFORCEMENT CONTINU DES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'ÉCHELLE MONDIALE PEUT AVOIR DES EFFETS POSITIFS DE GRANDE AMPLÉUR SUR LA SOCIÉTÉ. UNE PLANIFICATION ADÉQUATE ET DES RESSOURCES SUFFISANTES CONSACRÉES AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE PERMETTENT D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS SUIVANTS.

5 INTRAC et Dr E. Kumi, Dr K. Bandyopadhyay & P. Collada, "Landscape Analysis of CSO Capacity Strengthening Efforts in the Global South", 2021.

6 CCONG, "Lignes directrices et propositions des citoyens. Contributions des politiques publiques pour favoriser l'environnement favorable aux OSC", p. 29. Document non publié, financé par Suma Social-USAID, 2023.

7 INTRAC et Dr E. Kumi, Dr K. Bandyopadhyay & P. Collada, "Landscape Analysis of CSO Capacity Strengthening Efforts in the Global South".





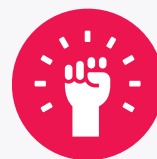
INFLUENCER LES POLITIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Les organisations de la société civile (OSC) jouent un rôle crucial dans la promotion du développement durable et des droits humains dans le monde entier. Les OSC peuvent influencer les politiques publiques et collaborer avec diverses parties prenantes afin d'accroître leur impact politique, en particulier lorsqu'il s'agit de développement et de démocratie. En outre, en assurant un financement adéquat et un partage des capacités entre les organisations de la société civile de différents pays, on accroît leur capacité à rendre leurs gouvernements redevables.



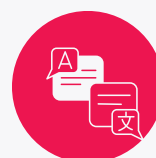
PERMETTRE AUX OSC DE JOUER UN RÔLE ACTIF DANS LES CADRES INTERNATIONAUX

Les organisations de la société civile sont régulièrement confrontées à de nouvelles exigences et attentes externes, y compris l'attente de la communauté internationale que les OSC jouent un rôle intégral dans le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda pour le Développement Durable. Les OSC du monde entier pourraient assumer encore plus de rôles clés liés au suivi et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris dans la collecte et l'analyse de données. Le renforcement des capacités des OSC leur permet de répondre à l'évolution des exigences et des demandes externes, tout en façonnant l'élaboration des programmes nationaux et en favorisant des débats constructifs.



RENFORCER LA RÉSILIENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les conditions de fonctionnement de la société civile varient considérablement dans le monde, avec une tendance alarmante au rétrécissement de l'espace civique et à la criminalisation des acteurs de la société civile dans de nombreux pays. Il est essentiel de renforcer la résilience des OSC et d'améliorer leur capacité à survivre et à prospérer dans les contextes difficiles où leur présence est la plus nécessaire. Il est essentiel de soutenir les stratégies innovantes élaborées par la société civile pour contrer les restrictions imposées à l'activisme civique et défendre l'espace civique. Des ressources supplémentaires peuvent amplifier les efforts des OSC pour surmonter les limitations croissantes et défendre un environnement favorable au niveau national.



CONTRIBUER AU CHANGEMENT SOCIAL

Le renforcement continu des capacités des OSC leur permet d'amplifier la voix des différentes communautés et de jouer un rôle de premier plan dans la conduite du changement social au sein de leur société. En investissant dans leurs capacités, les OSC peuvent répondre efficacement aux préoccupations et aux aspirations de leurs membres, en plaidant pour des actions transformatrices et en favorisant un développement inclusif et durable.



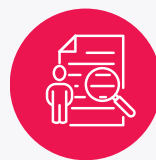
FACILITER L'ÉCHANGE ET L'APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS

La promotion du renforcement durable des capacités des OSC à long terme facilite l'échange réciproque et l'interaction entre les OSC de différentes régions, ce qui leur permet de partager des informations, d'apprendre les uns des autres et de développer des pratiques et des méthodologies pour obtenir des résultats plus percutants. Les plateformes nationales d'ONG et les coalitions régionales au sein de réseaux tels que Forus bénéficient de ce soutien qui, à son tour, a un effet multiplicateur sur le renforcement des capacités de leurs membres individuels.



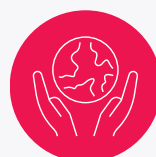
PROMOUVOIR LA COLLABORATION ENTRE LES OSC ET AVEC D'AUTRES ACTEURS CLÉS

Faciliter la collaboration entre les OSC et les autres parties prenantes est essentiel pour obtenir un impact collectif. Les OSC ont de précieuses occasions de s'engager dans des partenariats et des coopérations avec toute une série d'acteurs, y compris les universités et le secteur privé, à différents niveaux, du local au mondial. En renforçant continuellement leurs capacités, les OSC peuvent contribuer encore davantage à la réalisation des objectifs énoncés dans l'ODD 17. Cela implique qu'elles s'organisent pour participer efficacement aux réseaux et campagnes régionaux et mondiaux des OSC, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et leurs efforts coordonnés. Grâce à un renforcement durable de leurs capacités, les OSC sont en mesure de cultiver des relations de collaboration, d'exploiter des compétences diverses et d'accroître leur influence collective pour relever les défis mondiaux et susciter des changements positifs. En collaborant avec d'autres parties prenantes, les OSC peuvent maximiser leur impact et obtenir des résultats significatifs et durables dans la poursuite de leurs objectifs communs.



RENFORCER LA GOUVERNANCE, LA REDEVABILITÉ ET L'EXPERTISE TECHNIQUE DES OSC

Les OSC peuvent grandement bénéficier d'un renforcement continu de leurs capacités, qui répond à de multiples objectifs pour leur fonctionnement organisationnel. Premièrement, il améliore les systèmes de gouvernance et de redevabilité au sein des OSC, en renforçant leurs structures et en promouvant la transparence et l'efficacité. Deuxièmement, le renforcement des capacités soutient les efforts de mobilisation des ressources, en réduisant la dépendance à l'égard d'une seule source de financement externe et en diversifiant la viabilité financière à long terme. En élargissant leur base de ressources, les OSC deviennent plus résilientes et s'adaptent à des circonstances changeantes. En outre, les initiatives de renforcement des capacités peuvent accroître l'expertise technique des OSC afin qu'elles puissent utiliser efficacement les outils numériques pour la collecte et l'analyse des données. Les OSC acquièrent ainsi les compétences nécessaires pour tirer parti des possibilités offertes par le numérique, prendre des décisions fondées sur des données probantes et plaider pour des revendications collectives fondées sur des preuves claires et convaincantes.



PROMOUVOIR LA SENSIBILISATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE

Faciliter le travail des OSC par le biais d'un renforcement continu de leurs capacités peut jouer un rôle important dans la diffusion de la sensibilisation à la citoyenneté mondiale. Cela peut contribuer à contrer les tendances dominantes à l'isolationnisme, au sectarisme, à l'exceptionnalisme et à l'opposition à la migration. En dotant les OSC des ressources et des compétences nécessaires, elles peuvent promouvoir une perspective plus large et une meilleure compréhension de l'interconnexion entre les individus et les communautés au-delà des frontières. Cette sensibilisation accrue à la citoyenneté mondiale peut contribuer à combler les fossés, à promouvoir l'inclusion et à cultiver un sentiment de responsabilité partagée pour relever les défis mondiaux.

L'APPRENTISSAGE COLLECTIF, L'APPROCHE DE FORUS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

Forus considère le renforcement des capacités comme un processus horizontal qui met l'accent sur l'apprentissage collectif et mutuel. Chaque personne apporte son expertise et ses connaissances tout en établissant des liens à l'intérieur et à l'extérieur du réseau Forus. Pour ce faire, Forus utilise diverses méthodes telles que l'orientation, les ateliers (virtuels et en personne), l'apprentissage par la pratique, les conseils, le soutien par les pairs, ainsi que la création et la diffusion d'informations et de matériel.

Plutôt que d'imposer une approche centralisée, Forus agit comme un catalyseur du renforcement des capacités en identifiant, en valorisant et en exploitant l'expertise de ses membres au profit de l'ensemble du réseau. L'approche est planifiée conjointement avec les organisations membres, en s'appuyant sur leurs forces organisationnelles.

L'approche de Forus est axée sur l'impact, les besoins et les pairs, et vise à développer le leadership, à promouvoir l'expertise et l'innovation et à faciliter l'échange de pratiques aux niveaux national, régional et mondial. Forus favorise également les partenariats avec des organisations disposant d'une expertise spécifique afin de mettre sur la table des questions difficiles et avec une perspective critique. L'objectif ultime est de renforcer la voix de la société civile dans le monde entier et d'obtenir des résultats ambitieux et mesurables en matière de développement durable et inclusif.

Pour s'assurer que sa stratégie de renforcement des capacités s'aligne sur les besoins identifiés des membres nationaux et régionaux, Forus effectue des évaluations complètes de leurs besoins en matière de renforcement des capacités. Ces évaluations fournissent des informations précieuses et servent de référence pour évaluer l'efficacité de la stratégie de Forus. Elles servent également de base aux efforts de plaidoyer de Forus et de ses membres dans la recherche de financements pour le renforcement des capacités et la mise en place de réseaux.



Reconnaissant la diversité des ressources et des besoins de ses membres, Forus apporte un soutien financier dans le cadre de son renforcement des capacités. En établissant des partenariats avec des plateformes nationales, Forus facilite la mise en œuvre de projets concrets de renforcement des capacités alignés sur les priorités et les besoins spécifiques de ses membres. Les projets conjoints sont encouragés pour renforcer les liens, favoriser les synergies et promouvoir l'apprentissage mutuel entre les membres. Des exercices d'échange entre pairs et des fonds réguliers sont fournis aux coalitions régionales pour mettre en œuvre des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités axées sur leurs membres nationaux.

Forus met l'accent sur le développement de compétences plus larges en matière de leadership par le biais d'échanges entre pairs sur le leadership, le changement social et l'évolution du rôle des plateformes nationales d'ONG. Le programme de développement du leadership, par exemple, a rassemblé des individus visionnaires qui façonnent le fonctionnement des réseaux d'OSC et les guident face aux défis actuels.

En tant qu'acteur mondial, Forus plaide en faveur de ressources prévisibles et flexibles pour le renforcement des capacités et l'apprentissage dans la société civile. Il appelle à la mobilisation de ressources durables, à l'amélioration de la structuration de la société civile au niveau international et au renforcement des réseaux d'OSC. Forus produit des recommandations pertinentes pour les donateurs sur la base des contributions de ses membres, visant à créer des schémas de financement plus pertinents et plus efficaces pour le renforcement des capacités des OSC aux niveaux national et régional.

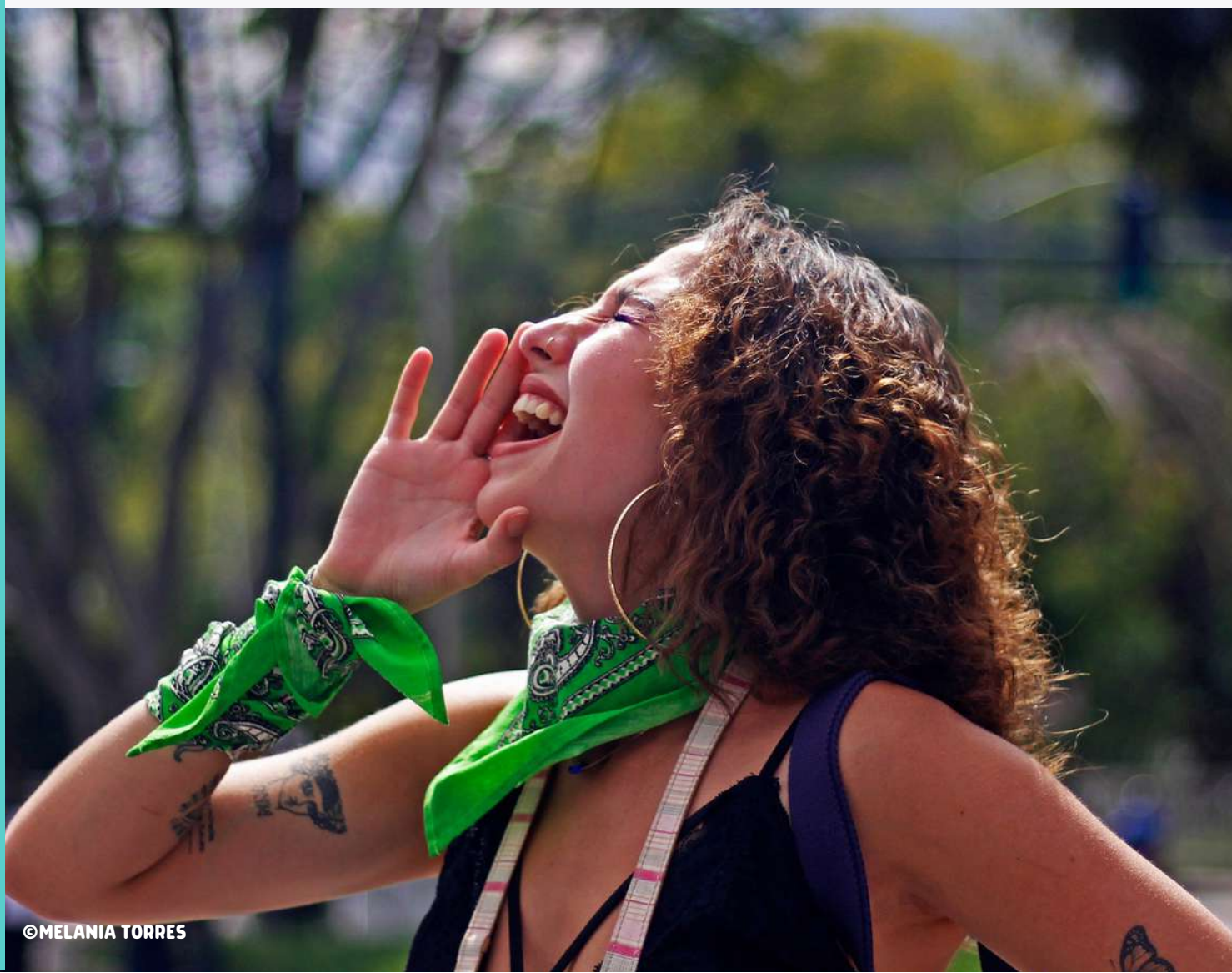
Depuis 2017, Forus a lancé des rapports établissant un lien entre le renforcement des capacités de la société civile à l'échelle mondiale et l'engagement que les États Membres de l'ONU ont pris dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Ces rapports, comme le rapport actuel, visent à favoriser le dialogue et à susciter des changements positifs dans les efforts de renforcement des capacités de la société civile dans le monde entier tout en abordant les systèmes de pouvoir et en travaillant ensemble grâce à de véritables partenariats et à l'apprentissage mutuel pour atteindre les ODD.



DANS QUELLE MESURE LES APPROCHES ACTUELLES DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC SONT-ELLES ADÉQUATES ?

Afin de débattre de l'adéquation des approches actuelles en matière de renforcement des capacités des OSC, Forus a mis en place un Groupe Consultatif sur l'ODD 17 et le Renforcement des Capacités des OSC. Ce groupe est composé de 14 plateformes membres représentant des pays tels que le Brésil, la Colombie, le Canada, le Cap-Vert, la République dominicaine, la Finlande, la Lettonie, le Népal, le Nigeria, le Pakistan, l'Ouganda, le Royaume-Uni et les États-Unis, et d'une plateforme régionale, l'Alliance pour le Développement de l'Asie (ADA).

Lors de réunions virtuelles tenues entre novembre 2022 et mai 2023, le Groupe Consultatif a délibéré sur des questions et des sujets clés liés au renforcement des capacités des OSC, contribuant ainsi aux réflexions présentées dans ce rapport. Ces contributions ont alimenté ce rapport dans le cadre des réflexions sur le renforcement des capacités des OSC. Au cours de ces espaces de réflexion, les membres de Forus ont soulevé les préoccupations ci-dessous quant à l'adéquation des approches actuelles en matière de renforcement des capacités des OSC.





©MIDIA NINJA

DES APPROCHES À COURT TERME, AXÉES SUR LES PROJETS ET NORMATIVES

Les membres de Forus ont observé que l'approche actuelle du renforcement des capacités des OSC liées à l'Agenda 2030 provient souvent de pays à revenu élevé et s'appuie fortement sur des modèles descendants, pilotés par les donateurs. En outre, l'accent n'est pas suffisamment mis sur la coopération triangulaire et la coopération Sud-Sud. Les efforts de renforcement des capacités ont tendance à être fragmentés, à court terme et liés à des projets ou à des initiatives de financement spécifiques. Lorsque les donateurs externes soutiennent de telles initiatives, ils imposent souvent leurs préférences et négligent les connaissances et expériences locales inestimables des communautés et des OSC du Sud global.

UN SUIVI ET DES MESURES INADÉQUAT

Les membres de Forus ont souligné la nécessité d'améliorer les rapports des États Membres de l'ONU concernant leur collaboration avec la société civile au niveau national, y compris l'importance du renforcement des capacités fourni aux OSC. Actuellement, les sources de données fiables qui quantifient le renforcement des capacités des OSC sont rares. Les membres de Forus ont suggéré que les rapports phares des OSC pourraient constituer des sources d'information précieuses sur la nature et l'ampleur du renforcement des capacités des OSC au niveau national. Ils ont également proposé que le système des Nations Unies joue un rôle dans le suivi et la supervision du renforcement des capacités des OSC aux niveaux national et régional. Reconnaisant la lenteur des processus mondiaux, les membres ont exhorté la société civile à façonner de manière proactive l'orientation future du renforcement des capacités des OSC et sa mesure, tout en plaidant pour de nouvelles stratégies au-delà de 2030.

ENGAGEMENT MULTIPARTITE ET DONNÉES DÉSAGRÉGÉES

Les membres ont souligné l'importance du renforcement des capacités multipartites pour favoriser les relations et la compréhension mutuelle. Cependant, ils ont observé que les efforts actuels de renforcement des capacités nationales et régionales ne parviennent souvent pas à cibler efficacement les multiples parties prenantes. Les membres de Forus ont souligné l'importance des échanges entre pairs parmi les différents groupes de parties prenantes, y compris le secteur privé, la société civile, les universités et les gouvernements nationaux, afin de faciliter l'échange de points de vue et le développement d'approches communes. Ils ont appelé à la fourniture de données désagrégées pour mesurer le renforcement des capacités reçu par chaque groupe de parties prenantes. En outre, les membres ont plaidé pour le développement de nouveaux indicateurs aux niveaux mondial, régional et national afin d'évaluer le renforcement des capacités des OSC.

Alors que la cible 17.9 des ODD se concentre sur l'allocation de l'Aide Publique au Développement (APD), les membres ont souligné que l'APD à elle seule n'englobe pas l'intégralité du renforcement des capacités. Ils ont proposé d'établir un lien clair entre le renforcement des capacités des OSC et leurs impacts sociaux et économiques positifs, afin que le premier soit perçu comme l'investissement précieux qu'il est.

× × ×
× × ×
× × ×
× × ×
× × ×

× × ×
× × ×
× × ×
× × ×
× × ×

CLARTÉ SUR LA RESPONSABILITÉ DU FINANCEMENT DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

×
×

Les membres de Forus ont reconnu que les gouvernements nationaux devraient jouer un rôle pour assurer le renforcement des capacités des OSC, mais ils ont également exprimé des inquiétudes quant à l'ambivalence de nombreux gouvernements vis-à-vis de cette responsabilité. Certains gouvernements peuvent être motivés pour limiter les possibilités de renforcement des capacités des OSC, car une société civile forte peut remettre en question les décisions du gouvernement. En plus de proposer que le système des Nations Unies soutienne et contrôle le renforcement des capacités des OSC, les membres de Forus ont souligné l'importance pour les OSC, en particulier celles du Sud global, d'être impliquées dans la planification et la conduite de leurs propres efforts de renforcement des capacités. Ils ont souligné que les OSC possèdent une expertise et une connaissance des réalités locales. Les membres de Forus ont suggéré que de nombreux gouvernements ne comprennent pas comment amplifier les capacités de la société civile, soulignant la nécessité pour les OSC de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements pour fournir des orientations et des conseils.

LA NÉCESSITÉ D'APPROCHES FLEXIBLES

Les membres de Forus ont noté que les approches traditionnelles du renforcement des capacités des OSC s'adressent principalement aux organisations familiarisées avec

" l'approche du cadre logique " pour la mise en œuvre des projets. Cependant, ils reconnaissent que certaines organisations adoptent d'autres approches et s'organisent différemment. Par conséquent, une plus grande flexibilité est nécessaire pour permettre l'innovation et l'expérimentation dans les initiatives de renforcement des capacités. En outre, les membres ont souligné la nécessité de reconnaître la pluralité et la diversité de la société civile dans le monde, organisée à différents niveaux (communautaire, national, régional et thématique). Les approches de renforcement des capacités doivent être adaptables pour répondre aux besoins distincts des différentes OSC participantes.

CHAPITRE 2 : LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC DANS LE CADRE DES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES (ENV)

APERÇU DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET TENDANCES EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC SUR LA BASE DE L'ANALYSE DE FORUS SUR LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES PRÉCÉDENTS (2017-2021)

Depuis 2019, Forus a mené une analyse annuelle pour évaluer dans quelle mesure les Examen Nationaux Volontaires (ENV) présentés par les gouvernements au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) de l'ONU comprennent des références au renforcement des capacités des organisations de la société civile. La recherche indique une augmentation progressive de la mention du renforcement des capacités dans les ENV au fil des ans. En 2017, le renforcement des capacités a été mentionné dans 79% des ENV, diminuant jusqu'à 70% en 2018, avec une légère augmentation à 72% en 2019. En 2020, les mentions du renforcement de capacités montent à 83 % des ENV, puis à 86 % en 2021. Il convient de noter que les termes "constitution des capacités", "développement des capacités" et "renforcement des capacités" sont utilisés dans les ENV pour englober un large éventail d'aspects, de l'éducation à la formation professionnelle.

Cependant, bien que la majorité des ENV reconnaissent le rôle crucial des OSC dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, rien ne permet d'affirmer qu'un quelconque État Membre des Nations Unies a adopté des efforts systématiques et à long terme pour renforcer les capacités de la société civile en vue de la mise en œuvre et du suivi de cet agenda. Il est essentiel que les gouvernements soient fortement encouragés à rendre compte des progrès qu'ils ont réalisés en matière de renforcement des capacités de la société civile et d'autres groupes de parties prenantes dans leurs ENV au FPHN de l'ONU.

Forus a toujours plaidé pour que les États Membres de l'ONU établissent des objectifs nationaux annuels pour parvenir à renforcer les capacités des différents groupes de parties prenantes impliqués dans le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En outre, l'ONU et ses États Membres devraient collaborer à l'élaboration d'une définition claire et partagée du renforcement des capacités pour l'établissement de rapports dans les ENV. Cette définition devrait être suffisamment flexible pour s'adapter aux différents contextes tout en permettant la mesure et la comparaison entre les pays et les régions concernant leurs initiatives de renforcement des capacités liées à l'Agenda 2030.

Il est essentiel que les différents groupes de parties prenantes, y compris les organisations de la société civile, participent activement à l'identification de leurs propres besoins en matière de renforcement des capacités pour le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Soulignant les points clés des différents rapports, l'analyse des ENV de 2017 et de 2018 a révélé que le renforcement des capacités des parties prenantes nationales, y compris de la société civile, semblait incohérent et fragmenté, les gouvernements ne parvenant pas à remplir pleinement leurs engagements décrits dans l'objectif 17 de l'Agenda 2030 de prévoir le renforcement des capacités des organisations de la société civile.

Des conclusions similaires ont été réitérées dans les rapports suivants. L'analyse des ENV de 2019 a souligné la nécessité de définitions plus claires du renforcement des capacités, explicitement liées à l'Agenda 2030 et intégrant les principes transformateurs du Préambule et de la Déclaration. Des Recommandations ont été formulées pour élaborer des indicateurs permettant de mesurer les progrès et d'intensifier les efforts de renforcement des capacités au niveau régional.

L'analyse des ENV de 2020 a mis en évidence des écarts dans le renforcement des capacités liées au suivi et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, avec un soutien gouvernemental limité pour le renforcement des capacités de la société civile au niveau national. Les rapports ont souligné l'importance d'un renforcement des capacités à plusieurs niveaux et de la promotion d'une compréhension commune et d'approches partagées entre les différents groupes de parties prenantes.

Dans les ENV de 2021, des écarts ont été identifiés en ce qui concerne la numérisation, l'éducation, l'égalité des sexes, l'initiative "Ne laisser personne de côté" et la collecte de données. Bien que le rôle de la société civile soit reconnu, la plupart des pays ne disposent pas de preuves d'approches systématiques et continues en matière de renforcement des capacités. Les rapports soulignent également la fracture numérique et l'utilisation limitée des outils numériques par les organisations de la société civile.



L'analyse des ENV de 2021 a mis l'accent sur l'absence persistante d'efforts systématiques et à long terme de la part des pays pour renforcer les capacités de la société civile en vue de la mise en œuvre et du suivi de l'Agenda 2030. Peu d'ENV de 2021 comportaient des sections dédiées aux contributions des OSC, qui n'étaient souvent disponibles que dans les rapports phares de la société civile produits indépendamment par les organisations de la société civile. Forus a souligné dans l'analyse des ENV de 2021 qu'aucune donnée n'est disponible sur les niveaux de soutien officiel fourni aux OSC pour la production de ces rapports alternatifs précieux.

Dans les ENV de 2021, de nombreux gouvernements ont identifié la numérisation et l'amélioration de l'accès à l'internet comme des priorités de planification nationale à la suite de la pandémie mondiale. Cependant, ils ont également reconnu que la fracture numérique existante, en particulier entre les zones urbaines et rurales, était un obstacle à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Alors que la plupart des ENV de 2021 ont présenté des données sur les actions gouvernementales et les politiques nationales traitant de l'inégalité entre les sexes, les programmes de renforcement des capacités ciblant les femmes se sont généralement concentrés sur des domaines tels que la gestion des microcrédits, la formation professionnelle ou la participation à la vie politique.

En résumé, les principales recommandations des différents rapports comprennent la fixation d'objectifs nationaux, l'exhortation des gouvernements à rendre compte de leurs progrès en matière de renforcement des capacités et la mise en place de mécanismes de financement novateurs. Les donateurs internationaux, les pays du Nord global et les autres donateurs bilatéraux devraient s'abstenir d'être normatifs dans leur financement du renforcement des capacités des OSC. Ils devraient plutôt créer des conditions qui favorisent une plus grande autonomie des OSC dans la planification, la conception et l'évaluation de leurs propres programmes et initiatives de renforcement des capacités. En outre, il est nécessaire de mettre en place une architecture mondiale pour les institutions de renforcement des capacités et d'améliorer la coordination entre les parties prenantes.



PRINCIPALES CONCLUSIONS ET TENDANCES EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC SUR LA BASE DES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES DE 2022



44

**PAYS ONT
PRÉSENTÉ LEUR
ENV AU FPHN DES
NATIONS UNIES
EN 2022.**

Ces pays sont les suivants: Andorre, Argentine, Biélorussie, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, El Salvador, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Grenade, Guinée-Bissau, Italie, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Lettonie, Lesotho, Liberia, Luxembourg, Malawi, Mali, Monténégro, Pays-Bas, Pakistan, Philippines, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Somalie, Sri Lanka, Soudan, Suriname, Suisse, Togo, Tuvalu, Émirats Arabes Unis et Uruguay. Les Examen Nationaux Volontaires de ces pays peuvent être consultés en ligne. 8

PRINCIPALES CONCLUSIONS DES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES DE 2022:

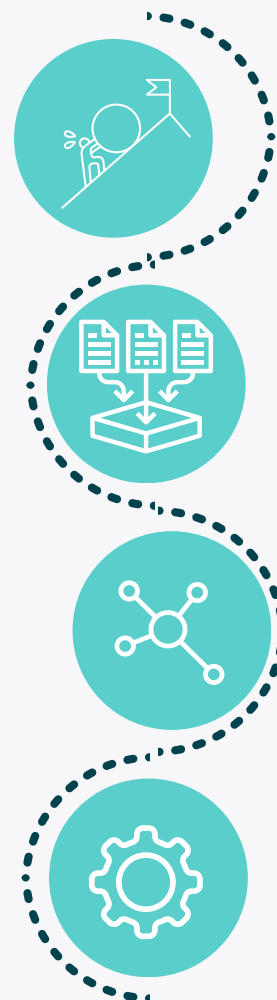
- Selon les données brutes dont dispose Forus sur les rapports relatifs à l'ODD 17 établis par les États Membres de l'ONU, 38 des 44 ENV présentés au FPHN de l'ONU en 2022 mentionnent des efforts, des besoins ou des projets de renforcement des capacités. Cela représente 86 % des pays qui ont présenté un ENV en 2022, ce qui est resté stable par rapport aux 86 % de 2021 et est plus élevé que les années précédentes, avec 3 % en 2020, 72 % en 2019, 70% en 2018 et 79% en 2017. Cela représente une tendance à la hausse en ce qui concerne les mentions de renforcement de capacités au sein des ENV.
- Le renforcement des capacités mentionné dans les ENV de 2022 se référait principalement à l'amélioration des capacités humaines et techniques des fonctionnaires et des capacités institutionnelles ou de l'État. Les sujets mentionnés comprenaient l'éducation, la santé, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement.
- Sur les 38 ENV de 2022 qui ont fait état d'un renforcement des capacités, 13 d'entre elles ont fait référence aux OSC en mentionnant la collaboration avec la société civile dans les efforts de renforcement des capacités liés à la réalisation des ODD, au renforcement des partenariats et à la mobilisation multipartite.
- Le renforcement des capacités des OSC n'est pas fourni à la société civile pour soutenir l'élaboration de rapports alternatifs de la société civile (qui pourraient également être appelés rapports « phares » (spotlight en anglais)).
- Sur les 13 pays mentionnés ci-dessus, 6 ont indiqué que la société civile était "bénéficiaire" des efforts de renforcement des capacités, 2 ont fait état d'une consultation des OSC pour la mise en œuvre des ODD, 3 ont évoqué le rôle des OSC en tant qu'agents d'exécution des initiatives de renforcement des capacités, et 2 pays ont signalé la nécessité de renforcer la coordination de la société civile et les partenariats avec elle.



ECARTS ET DÉFIS IDENTIFIÉS DANS LES ENV DE 2022

En ce qui concerne les défis liés à la mise en œuvre de l'Agenda 2030

- 13 des 44 ENV soumis en 2022 ont mentionné un certain niveau de défis liés aux capacités, principalement humaines et institutionnelles.
- 18 ENV ont fait état de difficultés liées aux données en raison du manque de données désagrégées, ainsi que de la production et de la disponibilité de données statistiques pour le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD.
- 2 ENV ont mentionné des difficultés d'articulation entre les parties prenantes, y compris la société civile.
- 1 ENV a mentionné que les OSC sont limitées en termes de ressources techniques et financières requises pour accroître leur contribution au développement national et à l'Agenda 2030.



COMMENT LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EST-IL MENTIONNÉ DANS LES ENV ?

Les exemples fournis dans cette section sont directement tirés des ENV, ce qui signifie que les informations peuvent ne pas avoir fait l'objet d'un examen ou d'une contribution de la part des OSC. Bien qu'il soit important de reconnaître cette limitation, ces exemples offrent des indications précieuses sur la façon dont le renforcement des capacités des OSC est mentionné dans les rapports sur la situation des droits humains. Les exemples sont présentés en trois catégories : les OSC en tant que cible du renforcement des capacités, l'engagement des OSC dans des consultations ou des partenariats et les OSC en tant qu'agents de mise en œuvre du renforcement des capacités.

Dans leurs ENV respectifs, plusieurs pays soulignent leurs efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités parmi les parties prenantes, y compris les OSC. Par exemple, le gouvernement éthiopien indique qu'il a organisé des formations et des ateliers pour mobiliser les ministères sectoriels, les agences gouvernementales, le secteur privé, les OSC et les partenaires de développement autour de l'Agenda 2030. À la Grenade, l'initiative dédiée est présentée comme ayant pour objectif d'améliorer la capacité des organisations nationales de la société civile à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de prévention de la violence. Le gouvernement du Mali a mentionné l'organisation d'un atelier impliquant des représentants du système statistique national, de la société civile, du secteur privé et des partenaires pour renforcer les capacités et mesurer les progrès vers les ODD. Le gouvernement des Pays-Bas a mis en place quatre instruments de subvention visant à renforcer la société civile en 2021, avec une durée de cinq ans et un budget de plus de 1,2 milliard d'euros⁹. Dans le cadre de ces programmes, les ONG locales et les organisations de la société civile néerlandaise font équipe pour travailler sur des projets de renforcement des capacités conçus pour atteindre les ODD.

En ce qui concerne l'engagement des OSC dans des consultations ou des partenariats, la Guinée équatoriale a organisé des ateliers réunissant le gouvernement, le secteur privé, la société civile, le monde universitaire et les agences des Nations Unies afin de sensibiliser aux ODD et de recueillir des commentaires sur les contributions sectorielles. Dans son ENV, le gouvernement du Sri Lanka reconnaît le potentiel d'un partenariat multipartite incluant les OSC pour la réalisation des ODD. L'ENV du Gabon souligne la nécessité de renforcer la coordination entre les parties prenantes, y compris les départements ministériels, le secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers. La Gambie présente dans ses ENV des consultations avec les parties prenantes dans les zones de gouvernement local, y compris les OSC, dans le cadre d'une stratégie¹⁰ d'information et de sensibilisation visant à évaluer les progrès, à identifier les défis et à promouvoir la coordination multisectorielle pour une mise en œuvre efficace des ODD.

Sur la base des informations disponibles dans leurs ENV, d'autres pays ont identifié les OSC comme agents de mise en œuvre du renforcement des capacités. L'ENV du Cameroun mentionne la nécessité de doter les élus locaux d'outils leur permettant d'identifier et d'intégrer les ODD dans les activités de développement local, avec le soutien des OSC et du PNUD. Le gouvernement jordanien met l'accent, dans son ENV, sur les partenariats avec les OSC pour la mise en œuvre de projets et d'activités de sensibilisation. L'examen national volontaire du Suriname souligne la contribution des organisations de la société civile à l'acquisition de compétences techniques et professionnelles pour permettre aux jeunes ayant abandonné l'école d'entrer sur le marché du travail.

Les exemples ci-dessus, tirés des ENV, illustrent la manière dont le renforcement des capacités est mentionné en ce qui concerne les OSC. Bien que ces exemples reflètent le point de vue des États Membres respectifs (qui peut ne pas coïncider avec le point de vue des OSC du pays), ils donnent un aperçu des approches et des initiatives décrites dans les ENV et des types de récits utilisés par les différents gouvernements. Les États Membres des Nations Unies devraient renforcer la coordination multisectorielle au sein du gouvernement, ainsi qu'avec les OSC, les partenaires de développement, le secteur privé et les autres parties prenantes, par le biais d'un dialogue continu, de consultations et de l'engagement de ressources financières. Il est nécessaire que les parties prenantes, y compris les OSC, s'engagent et collaborent de manière globale pour relever efficacement les défis et saisir les opportunités liées au renforcement des capacités dans le contexte des ODD.



⁹ Il s'agit de "Power of Voices", "Power of Women", "SRHR Partnership Fund" et "Women, Peace and Security". Source : Royaume des Pays-Bas, "Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable", 2022 : Royaume des Pays-Bas, [Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable](https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/Gambia%20VNR%20Report%20%28Advance%20Copy%29.pdf), 2022.

¹⁰ République de Gambie, "Gambia VNR Report" (Gambie, 2022) <https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/Gambia%20VNR%20Report%20%28Advance%20Copy%29.pdf>.



“

« Le transfert de pouvoir est essentiellement une nouvelle forme d'organisation visant à remettre en cause la domination du « sauveur blanc » et les effets qui en découlent.

Moses Isooba, directeur exécutif, UNNGOF

CHAPITRE 3 : LE RÔLE DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC DANS LA PROMOTION DU CHANGEMENT DE POUVOIR, DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE LA DÉCOLONISATION

Dans la poursuite du développement durable, il est crucial de reconnaître et de traiter les déséquilibres de pouvoir sous-jacents, les héritages historiques et les inégalités structurelles qui façonnent notre monde. Trois concepts interconnectés jouent un rôle essentiel dans la transformation du paysage du développement : le changement de pouvoir, la décolonisation et la localisation. Ces concepts remettent en question le statu quo et appellent à une reconfiguration fondamentale de la dynamique du pouvoir, de la production de connaissances et des processus de prise de décision.

Ces concepts fournissent une feuille de route pour transformer le secteur du développement, promouvoir la responsabilité partagée et garantir que des perspectives et des voix diverses façonnent l'agenda. Ensemble, ils offrent la possibilité de remodeler les relations de pouvoir, de remettre en question les pratiques néocoloniales et de donner aux communautés les moyens de mener leur propre voyage vers le développement durable.

L'émergence de ces trois concepts dans les débats actuels représente un moment décisif dans la coopération internationale, avec un appel clair à la nécessité de redistribuer le pouvoir et de garantir une participation et une influence plus équitables dans les processus de développement mondiaux ; l'urgence de réévaluer les pratiques coloniales historiques et actuelles dans le secteur du développement ; et l'importance pour les communautés locales de s'approprier et de contrôler les processus de développement dans leurs propres espaces. Ces trois concepts sont profondément liés et se renforcent mutuellement.



VERS UN CHANGEMENT DE POUVOIR DANS LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Dans le secteur du développement international, on reconnaît de plus en plus la nécessité d'une réforme transformatrice pour remédier aux déséquilibres de pouvoir et s'éloigner de la relation traditionnelle donateur-bénéficiaire. Le concept de "changement de pouvoir" est apparu comme un moyen de favoriser des partenariats équitables et de remettre en question les dynamiques de pouvoir inégales, en particulier entre les organisations de la société civile du Nord global et du Sud global. Cependant, certaines OSC préfèrent des termes alternatifs tels que "inclusion, équité, partenariat local, localisation, internationalisation ou antiracisme" pour conduire leurs processus de changement liés à la prise de décision et aux structures.¹¹

Forus et ses membres pensent que le renforcement des capacités des organisations de la société civile peut jouer un rôle essentiel dans ce processus, c'est pourquoi ce chapitre explore la notion de changement de pouvoir et ses implications pour le développement international.

Lorsque nous parlons de pouvoir, nous faisons référence aux capacités de prise de décision par le biais de droits de décision et de divers mécanismes formels et informels. Dans le contexte du développement international, les déséquilibres de pouvoir sont souvent renforcés par des relations inégales entre les donateurs et/ou les organisations non gouvernementales internationales (ONG internationales) et leurs partenaires du Sud global. En effet, les relations de pouvoir inégales peuvent être perpétuées par des différences de capacité existantes ou présumées. En conséquence, un groupe d'acteurs peut être automatiquement perçu comme "détenteur de compétences, de connaissances et de ressources", tandis que l'autre groupe d'acteurs est relégué au rôle de bénéficiaire passif, ses propres connaissances et son expertise étant sous-évaluées ou ignorées. Malheureusement, cette dynamique est souvent implicite dans les processus d'octroi de subventions.



Le mouvement #ShiftThePower, initié par le Fonds Mondial pour les Fondations Communautaires en 2016, cherche à remettre en question le système d'aide actuel, construit sur la domination et le contrôle. Son objectif est de remédier au déséquilibre existant où le pouvoir de décision est concentré dans les ONG internationales, au détriment des OSC nationales ou locales du Sud global.

Le changement de pouvoir dans le domaine du développement international nécessite une réforme transformatrice. Cette réforme implique de changer le pouvoir de décision et d'établir des relations plus égalitaires dans la coopération au développement. Elle reconnaît les connaissances inestimables détenues par les acteurs des Suds et met l'accent sur le fait de placer leur expertise au centre des initiatives concernant leurs sociétés et leurs pays. Une plateforme nationale néerlandaise, Partos, soutient que davantage de pouvoir et de ressources doivent être transférés vers les personnes et les lieux les plus touchés par la crise et la pauvreté.¹²

Si les ONG internationales bien connues reçoivent les dons les plus importants, elles ne sont pas nécessairement celles qui comprennent le mieux les situations locales ou qui savent quels changements sont nécessaires et comment les réaliser. La réorientation du pouvoir dans le domaine du développement international nécessite une réorganisation fondamentale des structures de pouvoir existantes. Cela implique que les parties prenantes élaborent des plans pour renoncer à leur pouvoir de décision actuel, qu'elles adoptent un état d'esprit de transition et qu'elles mettent en œuvre des étapes claires pour le transfert du pouvoir et des ressources aux organisations locales. «La mise en œuvre directe devrait être progressivement abandonnée au profit d'un transfert de ressources vers les organisations locales, et réservée uniquement à des situations exceptionnelles à la demande des organisations locales».¹³

Les partenariats entre les organisations de la société civile du Nord global et du Sud global nécessitent une attention particulière à la dynamique du pouvoir et à la prise de décision partagée.

11 "Accelerating Inclusive Power Shift," The International Civil Society Centre (blog), 2018, <https://icscentre.org/our-work/global-governance-lab/>.

12 PARTOS.

13 Peace Direct, "Time to Decolonise Aid," 2021, 40, <https://www.peacedirect.org/publications/timetodecoloniseaid/>.



©FORUS

Il est essentiel de reconnaître et de respecter les connaissances des OSC locales du Sud global. Leur contribution, ainsi que leurs actions systématiques en vue de la réalisation de l'Agenda 2030, ont besoin d'une plus grande reconnaissance et de l'assurance d'un environnement favorable qui leur permette d'aller de l'avant et de remplir leur mission et leur objectif. Les individus du Nord global doivent être attentifs à leurs pratiques d'engagement, en faisant preuve d'empathie, de respect et d'humilité. Le renforcement d'une infrastructure de soutien de la société civile, y compris des organisations locales d'infrastructure, peut améliorer l'efficacité des partenariats et permettre aux organisations locales de prospérer.

Le renforcement des capacités joue un rôle crucial en tant qu'outil de changement de pouvoir dans le développement international. Il permet de s'assurer que personne n'est laissé pour compte et de promouvoir l'inclusion dans les processus de développement. En renforçant les capacités des individus, des organisations et des communautés, il crée les conditions leur permettant de conduire le changement social de l'intérieur. Le renforcement des capacités peut s'appuyer sur des processus flexibles, promouvoir la responsabilité et garantir une participation significative.

La collaboration horizontale, le partage des cas et l'encouragement des pratiques de partage formelles et informelles sont essentiels. L'apprentissage par le partage d'expériences similaires et l'échange de connaissances entre pairs renforcent le soutien collectif et le partage entre les OSC. Reconnaisant que les normes et la logique de gestion de projet ont été créées par le Nord global, la conception des interventions et les définitions de l'impact devraient être définies par les communautés les plus touchées par l'action. En reconnaissant que la connaissance est aussi une forme de pouvoir, les individus de tous horizons peuvent être dotés de connaissances supplémentaires en répondant à leurs demandes de formation, ce qui leur permettra d'éclairer davantage leur prise de décision.

"La façon dont les partenariats sont formés et maintenus est un impératif important. (...) Reconnaître et respecter les connaissances et les capacités des peuples autochtones, en particulier la confiance de la communauté et les atouts que les organisations de la société civile du Sud global apportent à la table, renforceront le partenariat nord-sud aujourd'hui et à l'avenir. Le personnel des organisations de la société civile basées dans le Nord global doit travailler sur l'arrogance qui accompagne leur engagement avec leurs collègues du Sud global. Ils doivent toujours se souvenir de l'esprit ubuntu : "Je suis parce que nous sommes".¹⁴



¹⁴ Babatunde Oluseyi, "I Am Because We Are," CONCORD (blog), 2022, <https://concordeurope.org/2022/11/28/i-am-because-we-are/>.

DÉCOLONISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN SURMONTANT LA DYNAMIQUE DU POUVOIR COLONIAL

La décolonisation est un processus crucial pour changer la dynamique du pouvoir entre les pays à revenu élevé et la majorité mondiale. Bien qu'elle puisse être initialement associée au processus d'indépendance des anciennes colonies, elle est désignée dans ce rapport comme les attitudes coloniales qui restent profondément ancrées dans les langues, les pensées, les relations et les inégalités économiques et sociales au fil du temps. Selon la série de dialogues organisés par Partos, la décolonisation se réfère à "une transformation complexe et globale : un changement culturel qui révèle et remet en question les injustices systémiques et les mentalités enracinées dans l'histoire coloniale".¹⁵

Malgré l'existence de principes universels de responsabilité partagée dans l'Agenda 2030, les cadres internationaux n'ont pas transformé efficacement les dynamiques traditionnelles entre donateurs et bénéficiaires et les relations de pouvoir dans le secteur du développement. Le colonialisme a considérablement influencé les perspectives et les positions des acteurs du développement du Sud global et du Nord global, perpétuant ainsi les déséquilibres de pouvoir. Pour parvenir à une véritable décolonisation, il faut changer d'état d'esprit et reconnaître la valeur des connaissances locales.

"La décolonisation du système d'aide est une nécessité si nous voulons modifier la dynamique mondiale du pouvoir et garantir la durabilité des projets de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix. Il ne suffit pas de localiser les projets (...) si les individus non blancs et non occidentaux ne détiennent pas le pouvoir structurel, le système continuera tout simplement à se reproduire, faussant toujours plus la dynamique du pouvoir mondial en faveur du Nord global".¹⁶



¹⁵ PARTOS, "Decolonisation of Development Cooperation Part 1 - Tracing the Colonial Roots of Development Cooperation: A Brief History," Decolonisation of Development Cooperation (PARTOS, 2022), <https://www.partos.nl/wp-content/uploads/2022/05/Partos-future-brief-decolonisation-part-1.pdf>.

¹⁶ Peace Direct, "Time to Decolonise Aid," 2021, 37, <https://www.peacedirect.org/publications/timetodecoloniseaid/>.



“

"Il est nécessaire de s'éloigner consciemment et délibérément de l'importance accordée au savoir de la "tour d'ivoire" par rapport à celui de la "tour d'ébène".

**Moses Isooba, directeur
exécutif, UNNGOF**

Le projet de décolonisation va au-delà des concepts abstraits et a des implications politiques significatives¹⁷. Divers aspects de la coopération internationale et du système d'aide nécessitent une décolonisation. Par exemple, l'utilisation de l'imagerie et du langage dans les stratégies de communication, les pratiques de recrutement, la valorisation des connaissances locales et l'imposition de processus bureaucratiques dans les programmes de financement doivent tous être examinés.

Le système d'aide lui-même, avec sa terminologie technocratique et son agenda normatif étranger¹⁸, pose des problèmes de compréhension commune et perpétue des dynamiques de pouvoir inégales. Certaines ONG internationales utilisent encore des stratégies de communication qui reflètent les influences coloniales, renforçant les représentations déshumanisantes et victimisantes à des fins de collecte de fonds et perpétuant les stéréotypes. Il convient donc de réévaluer le langage, d'adopter des terminologies inclusives et d'éliminer les termes inappropriés qui impliquent un quelconque niveau d'infériorité, tels que "bénéficiaires". Les pratiques de recrutement doivent également être revues afin de garantir l'équité et d'éviter tout type de préjugé.

La décolonisation du système d'aide est essentielle pour modifier la dynamique du pouvoir mondial et garantir la durabilité des projets de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix. Le savoir local, le leadership et l'innovation spécifique au contexte doivent être reconnus, valorisés et mobilisés efficacement. Promouvoir la décolonisation des connaissances implique de s'interroger sur qui peut "renforcer les capacités" et de créer des espaces de connexions horizontales et d'apprentissage mutuel qui promeuvent l'expertise des communautés locales. Certains préfèrent le concept de "partage des capacités" pour mieux traduire l'idée de partenariats égaux dans la mise en œuvre des projets.

Une véritable appropriation des processus de développement n'est possible que si elle est assurée dès le départ. Cela implique que la prise de décision concernant le renforcement des capacités, y compris la définition des objectifs, la détermination des méthodologies, l'attribution des responsabilités, la mise en œuvre des actions, l'allocation des fonds et la distribution des ressources, soit confiée aux individus et aux groupes directement concernés. Une véritable participation implique de disposer d'un pouvoir et d'une influence dans le processus de prise de décision.



En outre, le système de financement continue de favoriser les organisations du Nord global, et les systèmes de conformité au sein du secteur doivent être décolonisés. Ces systèmes imposent souvent aux organisations locales des processus bureaucratiques et des hypothèses de risque inhérent, ce qui les empêche de répondre rapidement aux besoins de la communauté. L'exclusion du financement en raison de la paperasserie de conformité limite encore davantage les partenariats potentiels. Il est injuste d'attendre des organisations du Sud global qu'elles mettent en œuvre des instruments de manière passive.

Au contraire, l'adoption de pratiques participatives en matière d'octroi de subventions peut permettre aux OSC du Sud global d'influencer le processus et la prise de décision concernant les "règles du jeu". Les donateurs et les ONG internationales doivent reconceptualiser leurs relations avec les partenaires de la majorité mondiale. Il est essentiel de reconnaître les connaissances inestimables de ces acteurs, en plaçant leur expertise au centre des initiatives concernant leurs propres sociétés et pays. La décolonisation du système d'aide est une étape urgente et nécessaire pour démanteler les structures coloniales et instaurer des relations de pouvoir équitables.

En relevant les défis mentionnés ci-dessus et en mobilisant les connaissances et le leadership locaux, nous pouvons favoriser des approches plus durables et plus justes de la coopération internationale. Des partenariats authentiques, fondés sur le respect mutuel et la prise de décision partagée, sont essentiels pour parvenir à un système de collaboration international véritablement décolonisé qui préserve la dignité de tous.



©SEBASTIAN BARROS

17 Volau, "Decolonization - Self Determination."

18 Moses Isooba, "Decolonizing Aid: The Use of Language and Lexicon," 1, accessed June 19, 2023, [https://www.mission-21.org/fileadmin/Webseite_Mission_21/Veranstaltungen/2022/Summerschool22/Praesentationen/3 Moses Isooba Decolonizing Aid EN.pdf](https://www.mission-21.org/fileadmin/Webseite_Mission_21/Veranstaltungen/2022/Summerschool22/Praesentationen/3_Moses_Isooba_Decolonizing_Aid_EN.pdf).

AMPLIFIER LES VOIX LOCALES : LE RÔLE DE LA LOCALISATION DANS LE CENTRAGE DES COMMUNAUTÉS ET DE LEURS PERSPECTIVES

La localisation est un pilier essentiel du développement durable, qui souligne l'importance pour les communautés locales de s'approprier et de contrôler les processus qui se déroulent dans leurs propres espaces. Elle implique de reconnaître la valeur des ressources au sein des communautés et d'élever la voix des représentants des communautés dans les processus de développement. La localisation exige un changement dans les systèmes d'exploitation et les cultures organisationnelles des donateurs, qui donnent de plus en plus la priorité au développement mené et dirigé localement.

Il existe un consensus croissant sur l'importance des connaissances, de l'expertise et de l'expérience vécue des personnes et des communautés produites localement pour susciter un véritable changement dans la coopération au développement. Cela signifie que les partenaires du Nord global ne devraient pas imposer des cadres ou dicter des actions aux communautés de la majorité mondiale. Le pouvoir de décision doit revenir aux communautés les plus touchées par une initiative.

Selon un document d'information du Conseil International des Agences Bénévoles (ICVA), le processus de localisation englobe diverses interprétations, notamment l'octroi d'un financement direct aux acteurs nationaux et locaux existants, la responsabilisation des personnes touchées à agir elles-mêmes en tant qu'acteurs humanitaires, l'augmentation du pouvoir de décision au niveau local, l'établissement d'un lien entre l'action internationale et les réalités locales, l'investissement dans les capacités des partenaires, la promotion de la participation aux mécanismes de coordination et la réduction des barrières administratives à l'accès aux fonds internationaux. La localisation ne se limite pas à remplacer les acteurs ou les systèmes internationaux par des équivalents locaux ; elle offre la possibilité d'examiner d'un œil critique et d'améliorer la structure et la fonctionnalité de l'ensemble du système humanitaire.

Cette même note d'information suggère que "cette diversité d'interprétations peut expliquer l'acceptation généralisée de la localisation et sa pertinence continue en tant que processus de changement dans le secteur humanitaire. Il est important de noter que pour la plupart des acteurs humanitaires, la localisation ne se limite pas à remplacer les acteurs ou les systèmes internationaux par des équivalents locaux ou nationaux. Au contraire, la localisation crée une opportunité d'examiner de manière critique et d'améliorer la structure et la fonctionnalité de l'ensemble du système humanitaire".¹⁹

En termes de renforcement des capacités, il est crucial de donner la priorité à l'autonomie des OSC locales dans la détermination de leur propre programme d'apprentissage. Les initiatives de renforcement des capacités doivent reconnaître et exploiter les capacités existantes, en valorisant les connaissances locales dès le départ. Des opportunités régulières de renforcement des capacités sont essentielles pour les OSC, en particulier les OSC locales, car elles améliorent leur capacité à assumer des rôles impactants dans leurs contextes uniques.

La localisation et le renforcement des capacités sont des éléments clés des engagements mondiaux approuvés lors du Sommet Humanitaire Mondial, tels que l'Agenda pour l'humanité, le Grand Bargain et la Charte pour le Changement. Certains acteurs locaux et nationaux estiment que le renforcement des capacités devrait être indépendant des partenariats. Ils soulignent l'importance de ce soutien, en particulier dans l'action humanitaire.

"Le renforcement des capacités des OSC les rend encore plus aptes à interagir avec le pouvoir local, capables d'alterner entre le travail avec des communautés impuissantes et le dialogue avec des communautés puissantes, et de devenir un acteur incontournable dans les processus de développement".

Lina Paola Lara, responsable du plaidoyer, CCONG (Colombie)



La localisation et le renforcement des capacités sont des éléments clés des engagements mondiaux approuvés lors du Sommet Humanitaire Mondial, tels que l'Agenda pour l'humanité, le Grand Bargain et la Charte pour le Changement. Certains acteurs locaux et nationaux estiment que le renforcement des capacités devrait être indépendant des partenariats. Ils soulignent l'importance de ce soutien, en particulier dans l'action humanitaire.



"Ces dernières années, on a cherché à reconnaître la dynamique du pouvoir colonial entre le Royaume-Uni et les communautés avec lesquelles il travaille. Il est désormais admis que nous devrions valoriser les connaissances, l'expertise et l'expérience vécue des personnes et des communautés produites localement. Si les donateurs ont un rôle à jouer en apportant leur soutien et leurs ressources aux communautés pour les aider à renforcer leurs propres capacités, cela ne doit pas impliquer que des partenaires de pays à hauts revenus disent aux communautés des pays à faibles et moyens revenus ce qu'elles doivent faire !"²⁰

Une plus grande appropriation et un meilleur contrôle par les organisations locales garantissent que les programmes peuvent être intégrés de manière efficace et durable dans le contexte local. Les voies, la vitesse et les jalons de la localisation dans chaque pays seront très différentes en fonction du contexte. Dans ce même rapport, Bond recommande au gouvernement britannique de privilégier les partenariats transformationnels avec ses pays partenaires, de fournir un financement de base (structurel) flexible et à long terme et de faire participer les acteurs locaux aux décisions qui les concernent, eux et leurs communautés.

19 ICVA, "LOCALIZATION EXAMINED: An ICVA Briefing Paper," 2018, 5, <https://www.icvanetwork.org/uploads/2021/08/ICVA-Localization-Examined-Briefing-Paper.pdf>.

20 BOND, "SDG 17: Progress, Gaps and Recommendations for the UK" (UK, 2022), <https://www.bond.org.uk/wp-content/uploads/2022/09/sdg17.pdf>.

Peace Direct appelle les Organisations Non Gouvernementales Internationales (ONG internationales) à réévaluer leurs partenariats avec les organisations locales, en s'éloignant de la recherche de partenaires de mise en œuvre à court terme et en établissant des partenariats stratégiques à long terme qui ne sont pas liés aux cycles de projet.²¹ La collaboration multipartite est au cœur des quatre cadres nationaux de localisation (Myanmar, Népal, Nigeria et Sud-Soudan) décrits par Peace Direct dans cette publication, et les partenariats entre les acteurs locaux ou nationaux et les acteurs internationaux sont des voies essentielles pour renforcer le rôle des acteurs nationaux dans l'action humanitaire.

Parmi d'autres organisations, Peace Direct propose également que les ONG internationales envisagent de mettre en place des étapes claires pour le transfert du pouvoir et des ressources aux organisations locales. Elle demande que la mise en œuvre directe soit progressivement abandonnée au profit d'un transfert de ressources vers les organisations locales et qu'elle ne soit réservée qu'à des situations exceptionnelles à la demande des organisations locales.



©MIDIA NINJA

²¹ [Peace Direct, "Time to Decolonise Aid."](#)



"La localisation doit s'articuler autour du déploiement des ressources locales, du leadership local, des systèmes locaux, de l'apprentissage local et, plus fondamentalement, de la conception et de la mise en œuvre locales de toute intervention."

**Moses Isooba, Directeur
Général - UNNGOF
(Ouganda)**

LA LOCALISATION DANS LES ENV DE 2022

Sur les trois concepts présentés dans ce chapitre, le seul que l'on retrouve dans les Examens Nationaux Volontaires en 2022 est la localisation, comme présenté ci-dessous :



- 52 % des pays (23 sur 44) qui ont présenté leur ENV mentionnent la localisation des ODD et l'inclusion des acteurs locaux et régionaux dans la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030.



- La localisation dont il est fait état dans les ENV de 2022 se réfère à la territorialisation des ODD au niveau des collectivités locales et du secteur public, au pilotage de la mise en œuvre des ODD dans tous les secteurs, et à l'engagement des acteurs et des autorités locales dans la coordination et la mise en œuvre des ODD.



- Sur les 23 pays qui ont mentionné la localisation, 4 ont fait référence à l'inclusion de différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris les OSC et/ou la société civile.



Les exemples suivants, tirés des ENV, donnent un aperçu de la manière dont la localisation est mentionnée, mais il est important de noter qu'ils sont directement cités (c'est-à-dire qu'ils peuvent ne pas faire l'objet d'une vérification indépendante ou d'une contribution des OSC). L'ENV du Pakistan met en évidence l'établissement de cadres aux niveaux national et provincial, en insistant sur l'alignement des ODD sur les besoins et les capacités locales tout en favorisant les partenariats avec diverses parties prenantes. L'ENV du Kazakhstan met l'accent sur l'engagement en faveur de la localisation par le biais de projets nationaux et de programmes régionaux, y compris des séminaires de formation pour les agences exécutives locales. Cet ENV reconnaît également le rôle du secteur privé et de la société civile dans la localisation des ODD. L'ENV jordanien met l'accent sur l'implication des parties prenantes de la société civile, de la jeunesse, du monde universitaire et du secteur privé, avec des rôles spécifiques dans le processus de localisation. Par exemple, les conseils municipaux et les conseils de gouvernance sont censés élaborer des plans de développement liés aux ODD. L'ENV de l'Éthiopie mentionne l'engagement des partenaires de développement et des OSC dans la mise en œuvre de programmes multisectoriels phares. Cependant, pour obtenir une compréhension complète des efforts de localisation dans les pays susmentionnés, il est essentiel de recueillir des perspectives supplémentaires auprès des OSC et d'autres parties prenantes.

CHAPITRE 4 : COMMENT FINANCER LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC ?

TRANSFORMER LE PAYSAGE DU FINANCEMENT DES OSC : EXPLORER DES APPROCHES ALTERNATIVES

Toute tentative d'évaluation de l'adéquation des systèmes de financement actuels pour le renforcement des capacités des OSC soulève intrinsèquement des questions plus larges sur l'adéquation et la viabilité à long terme du système international de Financement du Développement (FdD) :

“

"Notre système actuel de coopération au développement n'est tout simplement pas à la hauteur de ce défi. Malgré quelques évolutions positives, notamment l'émission de 650 milliards de US Dollars de Droits de Tirage Spéciaux, les économies en développement sont confrontées à un endettement insoutenable et à une crise de liquidités. L'Aide Publique au Développement (APD) est très insuffisante et n'a pas respecté les engagements pris il y a plusieurs décennies. Si l'APD destinée aux pays les plus vulnérables a augmenté depuis la pandémie, cette augmentation est essentiellement due à des prêts. Le service total de la dette extérieure des pays les moins avancés a plus que triplé au cours des dix dernières années et devrait atteindre 43 milliards d'US Dollars en 2022. Dans ces conditions, les prêts peuvent être contre-productifs et augmenter le risque de surendettement, ce qui compromet la capacité des pays à investir dans le développement durable et la résilience à long terme. Mobiliser davantage d'APD et exiger que les prêts soient accordés avec une plus grande concessionnalité sont des mesures qui vont dans le bon sens. Mais à une époque où les vulnérabilités sont asymétriques, nous devons également coordonner les efforts pour investir au niveau mondial et protéger au niveau local, tout en veillant à ce que l'APD ne soit pas détournée des besoins de développement à long terme. Nous devons améliorer la planification stratégique et consacrer davantage de financements ex ante au renforcement de la résilience, afin de protéger les pays et les populations vulnérables qui sont les plus exposés aux effets néfastes des chocs qui menacent les vies et les moyens de subsistance. Ces efforts doivent être complétés par une approche coordonnée de l'allègement et de la restructuration immédiats de la dette". ²²

Il existe un besoin évident de réforme systémique plus large de l'architecture et des processus de financement international du développement, allant au-delà des changements nécessaires dans les systèmes de financement du renforcement des capacités des OSC. Bien que ce rapport se concentre principalement sur la réimagination et la transformation du financement du renforcement des capacités des OSC, il reconnaît l'existence de nombreuses critiques établies sur le système de financement des OSC au sens large. Par conséquent, le rapport commencera par donner un bref aperçu de ces critiques avant de se plonger dans la transformation fondamentale du financement du renforcement des capacités des OSC.

²² The OECD Forum Network, "In My View: Development Co-Operation Must Tackle Complex Challenges Better and Protect the Most Vulnerable," The OECD Forum Network, 2023, <http://www.oecd-forum.org/posts/in-my-view-development-co-operation-must-tackle-complex-challenges-better-and-protect-the-most-vulnerable>.

Il existe un besoin évident de réforme systémique plus large de l'architecture et des processus de financement international du développement, allant au-delà des changements nécessaires dans les systèmes de financement du renforcement des capacités des OSC. Bien que ce rapport se concentre principalement sur la réimagination et la transformation du financement du renforcement des capacités des OSC, il reconnaît l'existence de nombreuses critiques établies sur le système de financement des OSC au sens large. Par conséquent, le rapport commencera par donner un bref aperçu de ces critiques avant de se plonger dans la transformation fondamentale du financement du renforcement des capacités des OSC.

La Recommandation de 2021 du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE sur un environnement favorable à la société civile²³ souligne l'importance d'apporter un soutien financier à un éventail d'acteurs de la société civile. Les États membres du CAD de l'OCDE sont encouragés à reconnaître les acteurs de la société civile comme des acteurs indépendants du développement et de l'aide humanitaire à part entière. En outre, ils sont invités à soutenir les acteurs de la société civile en tant que partenaires de mise en œuvre, en particulier ceux qui représentent des groupes marginalisés ou vulnérables. Pour ce faire, la recommandation suggère d'accroître la disponibilité d'un soutien souple et prévisible, d'un soutien de base et/ou d'un soutien fondé sur des programmes, chaque fois que cela est approprié et réalisable.

Cependant, malgré les engagements officiels positifs pris au cours des dernières décennies pour améliorer les mécanismes de financement des OSC, la société civile dans son ensemble est devenue de plus en plus critique à l'égard de ces mécanismes, y compris ceux qui visent à renforcer les capacités des OSC.



23 OECD, "DAC Recommendation on Enabling Civil Society in Development Co-Operation and Humanitarian Assistance OECD/LEGAL/5021," 2021, <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-5021>.

Selon le rapport 2021 du Centre International de Formation et de Recherche sur les ONG (INTRAC), l'environnement de financement en Amérique Latine repose principalement sur des subventions de projets, ce qui se traduit par un financement de base (structurel) limité pour les OSC. Cette situation prive les OSC de ressources adéquates pour leur renforcement global et entrave le développement sectoriel. Le rapport souligne la nécessité pour les donateurs de changer d'approche et d'envisager le renforcement des capacités de l'ensemble des "écosystèmes d'OSC" plutôt que de se concentrer uniquement sur les OSC individuelles. Pour ce faire, il propose la création d'organisations de ressources dédiées au renforcement des capacités des OSC aux niveaux national et régional.

Partos, l'association néerlandaise des organisations travaillant dans le domaine du développement international, a présenté une proposition invitant les donateurs à ne plus se concentrer sur le financement de projets, mais à investir dans les capacités et la durabilité des OSC. Elle souligne l'importance de favoriser une société civile forte et dynamique en soutenant directement les OSC. Dans un document récent,²⁵ Partos s'inquiète de la dynamique du pouvoir dans les partenariats de développement, décrivant comment les donateurs du Nord global continuent à dominer les processus de prise de décision, y compris la formulation de propositions de financement, l'établissement de calendriers et la détermination de critères de suivi et d'évaluation. Dans le même temps, les organisations de la majorité mondiale ont souvent un pouvoir de décision limité et une influence minime dans ces partenariats. Partos appelle à la décolonisation des flux de financement par l'adoption d'approches participatives en matière d'octroi de subventions. Ce changement est considéré comme une alternative décoloniale prometteuse aux pratiques de financement traditionnelles et comme une étape vers le démantèlement des déséquilibres de pouvoir dans le processus de financement.

Les critiques des modalités de financement actuelles ont souligné la nécessité pour les donateurs d'adopter des approches de financement moins rigides, plus souples et à long terme dans leur soutien aux OSC. Ils proposent que les donateurs donnent la priorité à la responsabilité mutuelle de tous les partenaires impliqués dans les partenariats, en mettant l'accent sur l'apprentissage et l'impact. Cela implique de s'éloigner d'une focalisation excessive sur des règlements détaillés et d'encourager plutôt un environnement qui favorise l'apprentissage, la créativité et l'adaptabilité. En promouvant une approche plus souple et plus axée sur l'apprentissage, les donateurs peuvent mieux soutenir les OSC à utiliser efficacement les ressources financières et non financières pour atteindre leurs objectifs et générer un impact significatif, en encourageant la créativité et l'adaptabilité.

"Les relations dans les systèmes d'aide reposent généralement sur des unités limitées dans le temps où les calendriers, les cycles et les durées des fournisseurs de ressources dominent. Il s'agit par exemple des dates limites pour les appels d'offres, des cycles de financement et d'établissement de rapports prédéterminés, des évaluations de performance planifiées à l'avance, du calendrier de la comptabilité financière et des paiements. Cette conception impose une forme de discipline et de pression qui peut aller à l'encontre de l'équité relationnelle, de la sensibilité au contexte et de l'efficacité des efforts de développement".

²⁶



²⁴ INTRAC and Dr E. Kumi, Dr K. Bandyopadhyay & P. Collada, "Landscape Analysis of CSO Capacity Strengthening Efforts in the Global South."

²⁵ PARTOS, "Future Brief: Decolonisation of the development sector," 2022, <https://www.partos.nl/publicatie/tracing-the-colonial-roots-of-development-cooperation-a-brief-history/>.

Peace Direct, une organisation caritative internationale, a appelé les donateurs à accepter l'incertitude, la complexité et même le "désordre" inhérents aux réponses humanitaires et à s'éloigner des exigences de financement rigides qui donnent la priorité à des propositions parfaites adhérant à des modèles et des délais stricts.²⁷ Ils préconisent plutôt le développement de modalités et de systèmes de financement alternatifs, tels que la philanthropie communautaire, qui reflètent mieux les réalités du contexte humanitaire.

Peace Direct souligne également l'importance de la transparence et de la redevabilité dans les processus de financement, en insistant sur la nécessité d'une inclusion et d'une participation significatives des bénéficiaires dans la prise de décision. Elle s'oppose à l'imposition d'idées sans la participation active des communautés locales. Les exigences actuelles des donateurs se concentrent souvent sur les rapports financiers et les audits. Pour décoloniser les approches de financement, Peace Direct suggère que les donateurs et les partenaires locaux se mettent d'accord sur les facteurs essentiels pour démontrer la redevabilité, en faisant éventuellement appel à des auditeurs locaux et en engageant la communauté participante. Peace Direct propose que la redevabilité soit définie en termes d' "impact sur la communauté, tel que jugé par la communauté", en passant de mesures financières strictes à une évaluation plus holistique du changement positif obtenu du point de vue de la communauté.²⁸



26 PARTOS, "Dream Paper: Shift the Power," 2022, <https://www.partos.nl/wp-content/uploads/2022/01/Partos-Dreampaper-Shift-the-Power-v7.pdf>.

27 Catherine Martha Agwang in Peace Direct, "Time to Decolonise Aid."

28 Peace Direct.

"Les donateurs exigent des cadres de suivi et d'évaluation complexes, imposant des indicateurs, parfois accompagnés d'évaluations externes réalisées par des consultants. Pour décoloniser, les donateurs, les partenaires locaux et les communautés participantes doivent se mettre d'accord sur la manière dont le succès du projet sera mesuré, sur ce qui sera nécessaire pour le démontrer, et permettre que cela change au fil du temps, au fur et à mesure que la communauté apprend et évolue", Lorina McAdam dans Peace Direct.²⁹



INTRAC souligne également l'importance de la flexibilité des donateurs dans les modalités de financement, encourageant les OSC et les organisations de ressources à prendre des risques et à expérimenter afin de favoriser l'apprentissage organisationnel. En acceptant la possibilité d'un "échec", les donateurs créent un environnement propice à des approches de financement innovantes et adaptables.

En s'appuyant sur cette notion, Peace Direct suggère que l'acceptation de la possibilité d'un échec du programme ouvre la voie à l'exploration de méthodes de financement novatrices et flexibles. Par exemple, les donateurs peuvent assumer des charges administratives ou adopter des mesures de réussite spécifiques au contexte. Divers efforts et exemples ont vu le jour dans ce domaine, notamment la mise en commun de fonds pour atténuer les risques, le financement direct, les modèles de financement PEER, le projet de philanthropie fondée sur la confiance, la fixation d'objectifs pour la fourniture de fonds non affectés aux organisations locales, l'adaptation des exigences de diligence raisonnable aux organisations locales et la modification des critères d'éligibilité qui accordent un traitement préférentiel aux ONG internationales occidentales.³⁰

La nature liée d'une partie des marchés publics de l'Aide Publique au Développement (APD) soulève des inquiétudes, car elle tend à favoriser les entreprises des pays donateurs. En outre, une part importante du financement du développement est allouée à des organisations basées dans le Nord global, de manière disproportionnée par rapport aux organisations du Sud global. Les anciens liens coloniaux persistent dans le financement, les gouvernements donateurs accordant une part plus importante de l'APD aux anciennes colonies qu'aux autres pays.

Pour résoudre ces problèmes, Partos préconise un changement dans les pratiques de financement, en soulignant l'importance de financer des organisations plutôt que des projets. Ils invitent les donateurs à investir dans la capacité et la durabilité des OSC afin de favoriser la croissance d'une société civile forte et dynamique. Partos souligne également l'importance d'un développement mené localement. Alors que les financements sont souvent plus facilement accessibles aux ONG internationales et aux grandes institutions, des ressources précieuses existent au sein des communautés et des organisations communautaires qui possèdent une connaissance approfondie de leurs réalités, de leurs relations et des moyens les plus efficaces d'induire des changements positifs. Partos propose de modifier l'état d'esprit en matière de développement en valorisant les ressources plutôt que les fonds en tant que principal moteur de changement. Ce changement favoriserait une dynamique de partenariat plus équitable et reconnaîtrait le rôle vital des communautés dans le processus de développement.

²⁹ [Peace Direct](#).

³⁰ [Peace Direct](#), 39.

Partos³¹ affirme, et Forus partage ce point de vue, que le changement de pouvoir nécessite une approche qui donne la priorité aux personnes et qui est menée par les communautés. Cela signifie qu'il faut écouter activement les voix de la communauté et reconnaître son importance pour garantir la qualité et l'efficacité du processus de changement. En adoptant cette approche, on mettrait davantage l'accent sur la mobilisation et la valorisation des ressources au sein de la communauté, au-delà des ressources financières. L'expérience montre que la philanthropie communautaire, qui mobilise activement les ressources de la communauté en faveur du changement social, favorise l'instauration d'un climat de confiance, la modification de la dynamique de redevabilité et la constitution de groupes d'intérêt. Elle favorise également un sentiment d'appropriation et de redevabilité mutuelle en tenant compte de la manière dont les gens se réunissent, dont ils sont engagés, dont ils sont traités et dont ils se sentent à l'aise tout au long du processus.

Coordination SUD, membre de Forus et organe de coordination des ONG françaises de solidarité internationale, a publié un document plaidant en faveur du "droit d'initiative des OSC" comme moyen d'offrir aux OSC de nouvelles possibilités de financement non liées à des projets spécifiques et de promouvoir l'innovation.

“*Le droit d'initiative est une forme d'engagement qui vise à reconnaître la libre possibilité d'action des OSC. Il est un levier pour promouvoir des alternatives non encore explorées ou sortant des cadres prédéfinis. Le partenariat entre la société civile et les pouvoirs publics dépasse celui de la simple "prestation de services". Les OSC, comme toutes les associations, sont des espaces d'innovation, d'expérimentation, des espaces de vie démocratique qui ont besoin de soutiens pour leurs activités, sous diverses formes*”.³²

Selon Coordination Sud, le concept de droit d'initiative pour les OSC s'aligne sur les principes de la liberté d'association inscrits dans la loi française de 1901, qui permet aux citoyens de former des associations pour mener des actions d'intérêt public. Selon cette loi, une association est définie comme un accord par lequel deux ou plusieurs personnes physiques s'associent de façon durable pour mettre en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. Ce cadre juridique permet aux citoyens de former des associations qui servent le bien commun et poursuivent des objectifs tels que des causes sociales, culturelles, éducatives ou humanitaires.

Au niveau international, Coordination Sud affirme que la notion de droit d'initiative des OSC est apparue en réponse aux lacunes du système d'aide et des politiques de développement dans les années 1990. "Cela a conduit à l'établissement de nouveaux principes directeurs pour l'action dans les forums internationaux tels que la Déclaration de Paris (2005), le Forum de Haut Niveau d'Accra (2008), et les Principes d'Istanbul (2015)".³³ Ces principes visent à renforcer le rôle et les contributions des OSC et à créer un environnement favorable. Coordination Sud affirme que tous les pays ont donc convenu de promouvoir des modèles de soutien financier aux OSC qui renforcent leurs contributions au développement.³⁴

Soutenir le droit d'initiative signifie soutenir des projets associatifs définis par les OSC elles-mêmes, et donc renforcer leur mission. Le droit d'initiative défend l'indépendance et l'autonomie des organisations de la société civile. Associé à un financement solide et prévisible, il a un impact structurant sur les OSC (projets associatifs, réseaux locaux, nationaux et internationaux). En s'inscrivant dans un soutien à long terme aux OSC, le droit d'initiative permet d'amortir les effets d'une éventuelle rupture des stratégies de coopération liée à des changements politiques et d'assurer ainsi la continuité des actions des OSC".³⁵

31 PARTOS, "Dream Paper: Shift the Power."

32 COORDINATION SUD, "SUPPORTING THE RIGHT OF INITIATIVE OF CSOS," 2023, 2, <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Supporting-Right-Initiative-CSO.pdf>.

33 COORDINATION SUD, 4.

34 COORDINATION SUD, "SUPPORTING THE RIGHT OF INITIATIVE OF CSOS."

35 COORDINATION SUD, 11.

LA MANIÈRE DONT LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC DEVRAIT ÊTRE FINANCÉ, SELON FORUS

Dans le cadre de la préparation de ce rapport, Forus a facilité la formation d'un Groupe Consultatif composé de 14 membres représentant diverses organisations au sein du réseau Forus. L'objectif de ce groupe était d'engager des discussions approfondies sur des questions cruciales liées au renforcement des capacités des OSC. Tout au long de ces délibérations, le Groupe Consultatif a travaillé en collaboration pour formuler des recommandations visant à transformer le système de financement existant pour le renforcement des capacités des OSC. Leurs idées et contributions précieuses ont largement contribué au contenu de cette section, qui présente un résumé des questions et préoccupations importantes soulignées par les membres participants du Groupe Consultatif de Forus.

EXPLORER LES SOURCES DE FINANCEMENT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC ET SES RISQUES

Un consensus s'est dégagé parmi les membres du Groupe Consultatif sur les difficultés rencontrées par la société civile pour obtenir des financements pour le renforcement de ses capacités, en particulier dans les pays présentant des déficits démocratiques. Les OSC rencontrent des difficultés pour obtenir un soutien financier, surtout si elles ont critiqué publiquement les décisions ou les actions du gouvernement. Pour répondre à ces préoccupations, les participants ont proposé que le financement primaire des OSC provienne de budgets dédiés au renforcement des capacités des OSC au niveau national. Ils ont souligné la nécessité d'une politique publique globale sur le renforcement des OSC au niveau national, et puisque les médias et les partis politiques reçoivent ce type de financement national dédié, ils ont défendu l'idée que les partenaires de développement tels que les OSC soient financés de la même manière.

Toutefois, il a été noté de manière cruciale que, quelle que soit la source de financement, l'indépendance des OSC doit être sauvegardée et que des règles et procédures transparentes doivent régir l'allocation et l'utilisation des fonds. Les membres de Forus se sont inquiétés des risques associés à une dépendance excessive à l'égard du financement gouvernemental pour le renforcement des capacités des OSC. Ils ont souligné la tendance de certains gouvernements à financer des « organisations non gouvernementales organisées par le gouvernement » qui évitent de critiquer le gouvernement et donnent plutôt la priorité à la prestation de services. Il a été reconnu que de nombreux gouvernements de la majorité mondiale ne sont pas enclins à soutenir financièrement les OSC qui défendent un programme fondé sur les droits, limitant ainsi la croissance de ces OSC.

Par conséquent, si les gouvernements nationaux doivent jouer un rôle dans le financement du renforcement des capacités des OSC, des mécanismes de financement régionaux et mondiaux doivent également être mis en place. Des organisations telles que l'OCDE et l'ONU, qui s'intéressent de près à la démocratie, ont été mentionnées comme des acteurs régionaux et mondiaux potentiels pour soutenir le renforcement des capacités de la société civile dans le monde entier. Le concept d'un Fonds Mondial pour le renforcement des capacités des OSC, aligné sur l'opérationnalisation de l'ODD 17 et de sa cible, a été soutenu comme une source de financement stable potentielle, réduisant la dépendance à l'égard des gouvernements et des institutions nationales.

LES DÉFIS DU FINANCEMENT PAR PROJET POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

Au cours des débats, les membres ont exprimé leur frustration quant à la nature du financement des OSC, basé sur des projets, qui, selon eux, entrave la planification à long terme au sein du secteur. Ils ont souligné la pression créée par les cycles de projet de 2, 3 ou 5 ans, car il leur est souvent demandé d'atteindre des résultats prédéfinis dans ces délais. Les participants au Groupe Consultatif ont souligné que le financement des projets, lié à des résultats concrets, limite l'innovation, l'expérimentation et l'acceptation de l'échec au sein des projets. Ils ont noté l'absence de dispositions dans les budgets des projets pour l'innovation, l'expérimentation et le renforcement des capacités des OSC, et ont exhorté les donateurs internationaux et les agences de financement à inclure ces éléments dans les lignes budgétaires standard de leur financement du développement.

L'approche de financement par projet conduit à un modèle "démarrage-arrêt", créant des écarts dans les processus de transfert de connaissances et entraînant la perte d'un personnel et d'une expertise précieuse. L'approche par projet qui prédomine dans la majorité des pays oblige les OSC des Suds à se conformer aux critères et modèles externes développés par les pays donateurs et les ONG internationales.

Les participants au Groupe Consultatif se sont accordés sur le besoin urgent d'un financement de base (structurel) permanent pour les OSC, en plus du financement de projets, afin de remédier à la précarité du secteur. Ce financement de base permettrait le renforcement continu des capacités organisationnelles des OSC et contribuerait à leur viabilité technique et financière à long terme, entre autres avantages.



RECONNAÎTRE LE RÔLE D'INTÉRÊT PUBLIC DES OSC

Les participants au Groupe Consultatif ont souligné la nécessité pour les gouvernements et les autres acteurs de reconnaître la valeur apportée par la société civile, en particulier les organisations de la société civile (OSC), dans la gouvernance globale de leur pays. Bien qu'elles fonctionnent souvent avec des ressources limitées, les OSC jouent un rôle important dans le développement. Cependant, leur travail et leur impact positif sur la société ne sont pas toujours reconnus. La reconnaissance est souvent associée à leur implication dans la prestation traditionnelle de services, négligeant leurs autres fonctions importantes d'intérêt public, telles que rendre les gouvernements redevables et plaider pour les politiques publiques en faveur des groupes marginalisés et exclus.

Pour transmettre efficacement son rôle d'intérêt public, la société civile organisée doit développer de nouveaux récits qui soulignent le travail précieux qu'elle accomplit dans la société. Les OSC ont besoin d'un langage et de récits nouveaux pour s'adresser au public extérieur, aux donateurs et aux autres acteurs du développement. Il est essentiel qu'elles mesurent, décrivent et communiquent les impacts sociaux, environnementaux et économiques de leur travail, en établissant des liens solides entre leurs activités et l'intérêt public général. Toutefois, cette entreprise nécessite un investissement important en temps et en ressources.

En Colombie, par exemple, CCONG, la plateforme nationale des OSC et membre de Forus, mène une initiative de transparence pour le secteur des OSC afin d'améliorer sa capacité à mesurer et à communiquer les impacts positifs de son travail sur la société. Dans certains pays, comme la Finlande, des institutions ont été créées pour défendre et promouvoir les intérêts de la société civile, comme le Conseil National de la Société Civile, qui est lié au Ministère de la Justice.

Bien que le plaidoyer pour les intérêts publics soit une fonction vitale de la société civile organisée, les participants ont souligné la difficulté pour les OSC d'obtenir des fonds pour leurs activités de plaidoyer et de renforcement de leurs capacités en la matière. Il est évident qu'il est nécessaire que les différentes parties prenantes reconnaissent et comprennent mieux le rôle d'intérêt public des OSC. L'obtention d'un financement adéquat renforcerait la capacité des OSC à contribuer à un changement social positif et à promouvoir les intérêts des groupes marginalisés et exclus.

"Si l'importante fonction d'intérêt public des OSC était mieux comprise par le grand public, le financement des OSC par des sources gouvernementales aurait plus de chances d'être perçu comme un investissement essentiel plutôt que comme une dépense ou un fardeau financier pour la société."

Lina Paola Lara, responsable du plaidoyer, CCONG Colombie



RENFORCER LES ÉCOSYSTÈMES ET LES RÉSEAUX D'OSC POUR AMÉLIORER L'IMPACT

Les participants au Groupe Consultatif ont reconnu l'importance de ne pas se contenter de fournir un financement de base (structurel) aux OSC individuelles, mais d'investir également dans des "écosystèmes d'OSC" plus larges qui soutiennent et amplifient leur travail. Ces écosystèmes comprennent notamment les plateformes de partage, les réseaux, les centres de ressources, les centres de formation, les instituts de recherche et les associations professionnelles. Le renforcement de ces écosystèmes devrait être un objectif de financement légitime pour améliorer la capacité et l'efficacité globales de la société civile.

Le financement des activités de mise en réseau entre les réseaux nationaux d'OSC, entre les réseaux d'OSC et d'autres secteurs clés tels que le secteur privé et le monde universitaire, ainsi qu'entre les réseaux d'OSC et leurs homologues dans d'autres pays, est insuffisant. Il est nécessaire de créer des réseaux intentionnels pour faciliter la coordination et la collaboration à plusieurs niveaux. Ce type de coordination à plusieurs niveaux est crucial pour que la société civile s'engage efficacement dans des cadres politiques mondiaux tels que l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris sur le Climat, et pour relier les voix de la base aux processus décisionnels régionaux et mondiaux.

En outre, les participants ont suggéré que le financement des OSC pourrait également soutenir des activités visant à promouvoir l'espace civique et à créer des environnements plus favorables au fonctionnement de la société civile. Ceci reconnaît l'importance de protéger et d'élargir l'espace des OSC pour qu'elles puissent librement effectuer leur travail et s'engager dans le plaidoyer et la participation publique. Les participants au Groupe Consultatif reconnaissent qu'un investissement global dans les écosystèmes des OSC, la facilitation de la mise en réseau et le soutien d'un environnement favorable sont des éléments essentiels pour renforcer l'impact et l'influence de la société civile.



CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'OBTENTION D'UN FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET DES FONDATIONS PHILANTHROPIQUES POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

Les participants au Groupe Consultatif ont engagé une discussion approfondie sur le potentiel de financement du renforcement des capacités des OSC par le secteur privé et les fondations philanthropiques. Toutefois, un certain scepticisme s'est fait jour quant à la mesure dans laquelle certains acteurs, en particulier du secteur privé, soutiendraient véritablement les changements transformateurs et systémiques que les OSC aspirent à réaliser dans les sociétés et les économies. L'alignement des intérêts et des valeurs est au cœur de ces préoccupations, surtout si l'on considère la nature politique des demandes et du travail général des OSC, qui peut diverger des priorités de certaines parties prenantes du secteur privé. Il a été souligné que certaines entreprises du secteur privé créent des fondations philanthropiques principalement pour promouvoir leurs propres intérêts, ce qui les rend moins aptes à constituer une source de financement fiable pour la société civile.

Les OSC plaident systématiquement en faveur d'une plus grande responsabilisation du secteur privé et défendent des programmes fondés sur les droits. Par conséquent, s'appuyer uniquement sur le secteur privé ou les fondations philanthropiques pour le financement du renforcement des capacités des OSC pourrait présenter des dilemmes si ces acteurs perçoivent une menace potentielle à long terme pour leurs propres intérêts. En outre, les participants ont noté que certaines organisations philanthropiques qui financent des projets de lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud global peuvent le faire pour des raisons religieuses, ce qui peut ne pas correspondre au soutien du travail plus large des OSC en matière de développement ou de droits humains. Par conséquent, un consensus s'est dégagé sur le fait que, si le secteur privé et les fondations philanthropiques peuvent contribuer au financement des OSC pour le renforcement des capacités et à d'autres fins, la dépendance exclusive à l'égard de ces acteurs pourrait constituer un risque pour l'intégrité et l'indépendance des OSC.



ÉLARGIR L'ACCÈS AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX ÉMERGENTS

Le Groupe Consultatif a pris acte des préoccupations exprimées par certains participants concernant l'accès limité au financement pour les "acteurs moins formalisés" de la société civile, en particulier pour les mouvements sociaux émergents. Les mouvements sociaux jouent un rôle essentiel en favorisant le dynamisme et en conduisant le changement au sein de la société civile. Cependant, il a été noté que les mouvements sociaux rencontrent souvent des difficultés à répondre aux exigences strictes en matière de rapports associées à l'obtention d'un financement.

En réponse à cela, les participants ont proposé d'explorer des formes nouvelles et créatives de rapports qui pourraient s'adapter aux caractéristiques uniques des mouvements sociaux. Par exemple, l'utilisation de plateformes telles qu'Instagram et d'autres canaux de médias sociaux pour partager des images et des vidéos de projets pourrait constituer un moyen précieux de montrer aux donateurs comment leur financement est utilisé. Cette approche permettrait aux mouvements sociaux et aux organisateurs communautaires de documenter efficacement leurs activités, même s'ils sont potentiellement moins familiarisés avec les méthodes de reporting traditionnelles.

InterAction, membre de Forus et plateforme nationale d'OSC aux États-Unis, a mis en évidence une restriction juridique spécifique dans le cadre du code fiscal 501(c)(3)³⁶ qui empêche les dons faits aux mouvements sociaux d'être éligibles à des déductions fiscales. Cette restriction a été identifiée comme un obstacle à l'accès aux ressources financières pour les nouveaux mouvements sociaux. Les participants ont suggéré que même de petits montants de financement mis à la disposition de ces mouvements pourraient soutenir de manière significative leurs activités, étant donné qu'ils luttent souvent avec des ressources financières limitées ou inexistantes.

³⁶ "The Restriction of Political Campaign Intervention by Section 501(c)(3) Tax-Exempt Organizations | Internal Revenue Service," accessed June 19, 2023, <https://www.irs.gov/charities-non-profits/charitable-organizations/the-restriction-of-political-campaign-intervention-by-section-501c3-tax-exempt-organizations>.



CONCURRENCE DÉLOYALE À LAQUELLE SONT CONFRONTÉES LES OSC DANS L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Les participants au Groupe Consultatif se sont inquiétés de la concurrence déloyale à laquelle sont confrontées les OSC dans l'accès au financement du développement. Ils ont souligné la concurrence des institutions bilatérales et multilatérales qui cherchent souvent à obtenir ces financements et sont en concurrence avec les OSC au niveau local et au niveau du district. Les participants ont appelé à une réduction de l'intermédiation des gouvernements et des ONG internationales dans l'allocation des fonds aux OSC nationales, soulignant l'importance de canaliser les fonds de développement directement vers les acteurs non étatiques.

En outre, les participants ont exprimé leurs préoccupations quant au rôle dominant des ONG internationales dans la détermination des OSC nationales qui reçoivent des fonds et de la manière dont elles doivent mettre en œuvre les projets. Le membre de Forus au Népal, NFN, a donné l'exemple d'une organisation qui souhaitait diriger un projet de développement financé par un donateur au Népal et impliquer une ONG internationale en tant que co-responsable. Toutefois, cela n'a pas été possible en raison de l'absence de dispositions dans le contrat de développement permettant de transférer le financement du projet d'une plateforme nationale à une ONG internationale.



CHAPITRE 5 : APPROCHES RÉGIONALES ET NATIONALES DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

Cette section du rapport donne un aperçu d'une approche régionale et de sept approches nationales du renforcement des capacités des OSC. Elle met en lumière les défis, les stratégies et les initiatives entreprises par les OSC pour améliorer leur efficacité dans la promotion des agendas sociaux et environnementaux. Le chapitre souligne l'importance du renforcement des capacités pour favoriser la collaboration et conduire des changements positifs.

Les idées partagées dans ce chapitre sont les contributions des membres du Groupe Consultatif de Forus représentant diverses régions telles que l'Asie, l'Ouganda, le Canada, le Népal, la Colombie, le Nigéria, la Finlande et le Pakistan. Ces études de cas offrent un aperçu des divers paysages et dynamiques des efforts de renforcement des capacités des OSC, soulignant la nécessité d'approches adaptées, d'une collaboration multipartite et d'une allocation durable des ressources aux OSC en raison de leur contribution aux programmes de développement durable. Ces brefs aperçus visent à présenter diverses pratiques, ainsi qu'à mettre en évidence les écarts et les difficultés rencontrées dans le renforcement des capacités des OSC.



UGANDA : CONSTRUIRE UN SECTEUR D'OSC FORT PAR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Rédigé par Moses Isooba (UNNGOF - Uganda National NGO Forum)



Les interventions de l'UNNGOF en matière de renforcement des capacités s'appuient sur la vision d'un secteur d'ONG cohérent, respecté et bien informé en Ouganda, qui contribue activement au bien-être et aux droits des citoyens. Pour ce faire, l'UNNGOF a mis en place un véhicule spécial appelé "renforcement de la société civile", qui vise à développer un secteur d'ONG sain, fort et bien coordonné. Ce mécanisme s'adresse à la fois aux membres et aux non-membres de l'UNNGOF.

La principale source de financement pour le renforcement des capacités provient des donateurs internationaux, bien que l'on note que ce financement est souvent restrictif. L'UNNGOF, ainsi que d'autres réseaux d'OSC comme DENIVA, ont joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités depuis 2006. L'initiative locale appelée Mécanisme d'Assurance Qualité (QuAM) se concentre sur la préparation des ONG à être redevables et éthiques dans leurs pratiques. Cette initiative a évolué vers la campagne #BeLegit, qui consiste à évaluer la santé interne des organisations et à s'assurer de leur capacité à se conformer aux obligations gouvernementales. Cette campagne a permis de démystifier les questions de conformité et de renforcer la crédibilité et la légitimité des OSC.

Avec le lancement de l'agenda "changer le pouvoir", des partenaires de financement flexibles, comme la Fondation Wilde Ganzen, entrent en jeu pour soutenir les acteurs des OSC nationales dans le développement des connaissances et des ressources afin de renforcer les capacités d'autres OSC locales. L'Académie Change the Game, hébergée par l'UNNGOF, est l'une de ces initiatives qui a formé plus de 150 acteurs d'OSC en Ouganda depuis 2018. Avec plus de 10 formateurs certifiés en collecte de fonds locaux et en mobilisation de soutien, il s'agit d'un programme innovant de renforcement des capacités par apprentissage mixte pour les OSC qui cherche à promouvoir la philanthropie locale. L'académie compte plus de 10 formateurs certifiés permettant aux OSC d'adopter la mobilisation des ressources locales et d'améliorer leurs compétences en matière de mobilisation des acteurs étatiques et non étatiques pour résoudre ensemble les problèmes communautaires.

Par le biais du programme de philanthropie pour le développement, l'UNNGOF s'est concentré sur le renforcement des capacités des dirigeants des gouvernements locaux et des personnes handicapées dans diverses régions de l'Ouganda. Cette initiative vise à créer un mouvement de leaders capables de promouvoir activement la philanthropie locale au niveau de la base. À long terme, l'UNNGOF souhaite créer une académie des OSC conforme à sa vision, qui offrirait un large éventail de cours destinés à renforcer les capacités des OSC, leur permettant ainsi de remplir efficacement leur mandat et de contribuer de manière significative à la société.

Cooperation Canada

CANADA : UNE APPROCHE COLLABORATIVE POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DES OSC

Rédigé par Darron Seller-Peritz (Cooperation Canada)

Le gouvernement du Canada travaille principalement avec des coalitions d'OSC pour mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités, en tirant parti de leur expertise thématique. Coopération Canada, par exemple, met en œuvre le renforcement des capacités des OSC dans des secteurs tels que l'intervention humanitaire, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, et la lutte contre le racisme et la décolonisation par le biais de programmes tels que le Réseau d'Intervention Humanitaire, Digna, et la Coopération Antiraciste, respectivement. D'autres organisations parapluie sont particulièrement utiles pour gérer les fonds gouvernementaux destinés à développer les capacités des petites et moyennes organisations, comme le Réseau inter-conseils (RIC), qui est une coalition de réseaux provinciaux, le Réseau Action Climat, qui rassemble des organisations agissant sur les questions climatiques et énergétiques au Canada et à l'étranger, et le Partenariat Canadien pour la Santé des Femmes et des Enfants (CanWaCH), qui se concentre sur l'amélioration des résultats en matière de santé pour les femmes et les enfants.

Les OSC sont généralement à la fois à l'origine et la cible des initiatives de renforcement des capacités, d'autres groupes de parties prenantes participant parfois à ces initiatives. Certaines formations sont dispensées aux OSC par des prestataires privés pour le compte du gouvernement. L'une de ces formations est l'activité de renforcement des capacités financières (FCBA), dispensée à tous les bénéficiaires de fonds canadiens afin de renforcer leurs capacités en matière de rapports financiers et de mise en œuvre de programmes. Cette activité est réalisée en partenariat avec le ministère qui dirige les efforts de développement international, d'aide humanitaire et d'assistance à la paix et à la sécurité, appelé Affaires Mondiales Canada (AMC). Les initiatives de développement financées par AMC peuvent également participer à des sessions de formation sur la manière d'intégrer les considérations environnementales et de changement climatique. La plupart des accords de financement entre Affaires Mondiales Canada et les OSC soulignent l'importance pour les OSC d'évaluer leurs propres besoins en matière de capacités, qui se reflètent ensuite dans les plans de mise en œuvre des projets. Toutefois, ces plans doivent s'aligner sur les priorités du gouvernement, en mettant particulièrement l'accent sur la collaboration avec les femmes et les filles. Par exemple, le programme "Women Voice and Leadership", financé par le gouvernement du Canada, soutient les activités de renforcement des capacités qui font progresser l'égalité des sexes et promeuvent les droits des femmes et des filles. Affaires Mondiales Canada procède actuellement à une refonte majeure de son processus de subventions et de contributions, et Coopération Canada participe activement à cette transformation. Grâce à des initiatives telles que l'Initiative de Transformation des Subventions et des contributions et les Forums Virtuels des Partenaires, les OSC échangent des idées et des plans pour améliorer la collaboration avec le gouvernement. Surmonter les défis tels que l'aversion au risque et explorer les modalités de financement direct des OSC locales, y compris le renforcement des capacités de base en dehors des activités de programme spécifiques, sont des priorités clés dans ce processus.

Pour garantir l'efficacité, les programmes de renforcement des capacités des OSC devraient être à plus long terme que la moyenne actuelle de 3 à 4 ans. Il est nécessaire de remodeler le processus de financement pour permettre une base solide et l'incorporation d'une programmation à long terme tout en rationalisant les exigences en matière de documentation afin de réduire les charges administratives.



NÉPAL : APPROCHES DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC ET NÉCESSITÉ DE RÉFORMES

Rédigé par Hum Bhandari (NFN - NGO Federation of Nepal)



Au Népal, le renforcement des capacités des OSC peut se faire selon deux approches principales : offrir aux OSC la possibilité de mettre en œuvre des projets ou de gérer des fonds, et mener des activités ciblées de renforcement des capacités telles que des sessions de formation.

Les donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les ONG internationales, sont censés mettre en œuvre des projets au niveau local ou communautaire par l'intermédiaire des OSC nationales au Népal. Les OSC ont ainsi l'occasion d'accroître leurs capacités en renforçant leurs politiques, systèmes et procédures organisationnelles. Elles sont encouragées à identifier des priorités stratégiques, à élaborer des politiques de sauvegarde et à mettre en place des systèmes de gestion financière, humaine et des ressources transparents et normalisés. La gestion des fonds et des projets peut conduire à des améliorations dans la gestion des connaissances, le renforcement des compétences et les capacités du personnel. Cependant, le renforcement des capacités des OSC népalaises n'a pas été mis en œuvre de manière efficace ou durable malgré des années d'implication dans les projets.

L'une des raisons de la capacité limitée des OSC est l'approche globale des ONG internationales et des donateurs. Les OSC locales sont souvent confrontées à des difficultés car leurs capacités sont sapées et on ne leur fait pas entièrement confiance. Les organisations internationales établissent des bureaux coûteux au niveau national et sous-national pour gérer les fonds, en guidant et en contrôlant étroitement la mise en œuvre de leurs projets sur le terrain. Dans ce processus, du personnel expérimenté est embauché et se voit offrir des salaires plus élevés que ceux que les OSC locales peuvent se permettre. La rémunération et les facilités offertes par les donateurs sont nettement plus attrayantes. Par conséquent, les OSC deviennent de simples intermédiaires permettant aux donateurs ou aux ONG internationales d'atteindre leurs objectifs, plutôt que de développer des compétences et des capacités qui peuvent être conservées au sein des organisations locales.

Un autre défi est la difficulté pour les OSC de conserver les ressources humaines qualifiées et les connaissances au sein de leurs organisations lorsque les programmes et les financements sont interrompus. L'ensemble du processus tend à être axé sur les projets et les donateurs. Un engagement constructif des OSC dans la conception des projets, des approches adaptables et la création de leurs propres systèmes et politiques pourraient être bénéfiques, mais cela n'a pas été mis en œuvre jusqu'à présent.

Une autre approche du renforcement des capacités des OSC au Népal consiste à proposer des formations et à développer des compétences dans des secteurs tels que la gouvernance, la gestion organisationnelle et le plaidoyer. Cependant, l'impact de ces initiatives est souvent de courte durée car elles sont à court terme ou axées sur des actions spécifiques. Ces programmes de renforcement des capacités ne fournissent généralement pas de ressources adéquates et ne garantissent pas d'actions de suivi.

On pense souvent à tort que les OSC ont facilement accès aux financements étrangers et possèdent des ressources abondantes, ce qui les exclut des possibilités d'accès aux financements et aux ressources nationales. En l'absence d'un environnement favorable aux OSC et d'autorités ayant l'intention de soutenir et de faciliter le renforcement de leurs capacités, on ne peut s'attendre à ce que les OSC locales prospèrent.

Les organisations en réseau jouent souvent un rôle dans le renforcement des capacités de leurs membres et de leurs organisations membres. Toutefois, l'évaluation des effets d'un tel renforcement des capacités peut s'avérer difficile. Une formation typique ne se traduit pas toujours par une action tangible, surtout si elle ne dispose pas des ressources nécessaires pour les plans d'action de suivi.

Des réformes sont nécessaires dans les mécanismes de coopération internationale, ainsi que dans les politiques et pratiques nationales, afin de renforcer véritablement les capacités des OSC. Il ne s'agit pas d'un événement ponctuel, mais d'un processus continu qui nécessite un soutien permanent et des changements systémiques.



COLOMBIE : RENFORCEMENT DU SECTEUR DES OSC PAR L'ACCRÉDITATION

Rédigé par Lina Paola Lara Negrette (CCONG -
Confederación Colombiana de ONG)



Les organisations de la société civile en Colombie forment un réseau étendu, caractérisé par leur diversité, leurs connaissances et leur expertise. Elles possèdent une connaissance approfondie des réalités locales et participent activement à l'élaboration des politiques publiques. Cependant, il est largement reconnu que l'environnement favorable à la société civile organisée se détériore régulièrement, empêchant les OSC de remplir efficacement leurs rôles de défenseurs de la démocratie et d'acteurs du développement.

Les principaux défis sont notamment :

- Des menaces et des violences persistantes à l'encontre des dirigeants de la société civile, en particulier des femmes, qui sont confrontées à la persécution, à la stigmatisation, au déplacement, voire à l'assassinat. La Colombie se classe parmi les pays où les risques pour la vie des militants de la société civile et des défenseurs des droits humains sont les plus élevés en Amérique Latine et dans les Caraïbes.
- Des limitations imposées aux droits politiques et civils par des moyens légaux et réglementaires, tels que des réformes fiscales, des contraintes sur les marchés publics et des protocoles qui restreignent le droit à la mobilisation sociale et à la protestation citoyenne.
- L'absence d'une politique publique globale qui promeut, soutient et renforce le secteur de la société civile organisée, en le reconnaissant comme un acteur important du développement à part entière.
- L'affaiblissement des efforts de renforcement des capacités des OSC par le secteur public et les donateurs internationaux, les OSC étant souvent considérées comme de simples entrepreneurs ou opérateurs de ressources, plutôt que comme des partenaires du développement.

En réponse à ces réalités, la CCONG reconnaît la nécessité de mesures proactives et propose la mise en œuvre d'un système d'accréditation des OSC comme outil d'autorégulation pour le secteur. Ce système, parallèlement à la Reddition Publique des Comptes Sociaux (RSPC), vise à renforcer la transparence et à mettre en évidence la valeur distinctive qu'offrent les OSC en Colombie. En adoptant cette pratique sociale, les résultats peuvent être partagés et célébrés.

Le système d'accréditation des OSC est un processus systématique, collectif et autogéré qui implique la participation volontaire de 200 ONG. Il se concentre sur cinq actions de transformation :

- 1) Intégrer les principaux Agendas internationaux qui reconnaissent le rôle des OSC en tant qu'acteurs du développement, en permettant de quantifier leur contribution ou leur offre de valeur pour la réalisation des objectifs de développement durable et l'adhésion aux principes d'Istanbul.
- 2) Servir d'instrument autonome, inclusif et flexible pour reconnaître les OSC, promouvoir leur valeur sociale et clarifier leur travail dans différents territoires, secteurs et populations. Dans la première cohorte, les OSC sont reconnues comme des acteurs autonomes sur un pied d'égalité avec les autres acteurs du développement.
- 3) Donner la priorité au rétablissement de la "confiance" entre les OSC et entre les OSC et les autres parties prenantes par le biais d'une action collective de "pair à pair". Il s'agit de cartographier et de rendre publiques les preuves de la valeur des OSC individuelles et les actions qu'elles entreprennent pour transformer les réalités dans différents territoires et avec des populations et des secteurs diversifiés.
- 4) Exiger des OSC qu'elles entreprennent des actions d'autogestion pour renforcer leurs propres capacités. La participation à des processus d'apprentissage collectif et d'échange de connaissances reconnaît le renforcement des capacités dans un cadre conceptuel de "comment nous apprenons" (socialement) et "où nous apprenons" (dans des réseaux).
- 5) Renforcer le rôle politique des OSC en élaborant des programmes de plaidoyer, en favorisant l'articulation avec le public, en développant des relations au sein de réseaux, de plateformes et d'alliances, en mettant en œuvre des mécanismes de suivi efficaces et en formulant des propositions pour répondre aux demandes sociales et politiques de diverses populations, secteurs et territoires.

Dans une démarche de durabilité, le CCONG, avec les OSC de la première cohorte et d'autres dans différents territoires, collabore activement à la construction collective de lignes directrices pour une politique publique qui promeut et renforce les OSC.



ASIE : RENFORCEMENT DU PLAIDOYER DES OSC POUR L'AGENDA 2030 GRÂCE À L'ACADÉMIE GALA

Écrit par Jyotsna Mohan Singh (ADA - Asia Development Alliance)



Dans la région Asie, les réseaux de la société civile jouent un rôle important dans le renforcement des capacités de leurs membres. Dans le passé, la coalition régionale d'OSC à l'échelle de l'Asie appelée Asia Development Alliance (ADA) a reçu un financement de l'Agence Sud-Coréenne de Développement (KOICA) pour son programme de renforcement des capacités des OSC au niveau régional connu sous le nom de GALA (Glo-cal Advocacy Leadership in Asia). GALA, lancé en 2013, vise à renforcer les capacités des OSC à travers l'Asie dans le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le programme a reçu un financement supplémentaire de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement par l'intermédiaire de Forus, ainsi que du réseau Transparence, Responsabilité et Participation (TAP Network) et du Centre Japonais des ONG pour la Coopération Internationale (JANIC).

L'Académie GALA est le fruit d'une collaboration entre deux importants réseaux régionaux de la société civile, l'Asia Development Alliance (ADA) et l'Asia Democracy Network (ADN). Elle vise à renforcer les capacités de plaidoyer international du personnel de niveau moyen et supérieur des OSC de toute l'Asie, en encourageant un leadership de second rang pour des actions stratégiques "glocales" sur les droits humains, le développement, la démocratie et les processus régionaux et internationaux qui y sont liés. L'Académie GALA cherche également à établir des liens clairs entre les agendas des communautés des droits humains et du développement. Le programme comprend une formation complète sur l'ODD 16, y compris le développement d'indicateurs nationaux liés à l'ODD 16, ainsi qu'une formation sur l'engagement de la société civile dans les processus d'Examen National Volontaire (ENV).

Depuis sa création, le programme GALA a organisé de nombreuses GALA régionales, sous-régionales et nationales dans des pays tels que la Thaïlande (Bangkok), le Cambodge (sous-région du Mékong), le Népal, le Sri Lanka, la Mongolie (Ulaanbaatar), Singapour et le Bhoutan. En raison de la pandémie de COVID-19, la plupart des activités de renforcement des capacités des OSC ont été menées virtuellement. Le programme GALA a vu la participation non seulement d'OSC mais aussi d'institutions des Nations Unies telles que la Commission Economique et Sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

Les participants à GALA ont pu partager les déclarations des OSC de différents pays, dont la Corée du Sud, la Thaïlande, le Cambodge, la Mongolie, le Vietnam, le Kazakhstan, la Malaisie, le Népal, le Pakistan et le Bangladesh. Ces déclarations ont été élaborées au cours des programmes de renforcement des capacités de GALA organisés dans le cadre du Forum Asie-Pacifique sur le développement durable (APFSD) et des Forums Politiques de Haut Niveau des Nations Unies depuis 2016.

Le programme GALA adopte une approche du renforcement des capacités des OSC qui met l'accent sur une mise en œuvre des ODD centrée sur la planète, sensible au genre, aux conflits et aux droits humains. Il se concentre sur l'intégration des ODD 16 et 17, ainsi que des ODD 5, 10 et 13, dans l'ensemble de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le programme cherche également à relier les priorités de l'ODD 16, qui tournent autour de la paix, des droits de l'homme et de la démocratie, à d'autres questions sectorielles. En intégrant la mise en œuvre des ODD 16 et 17 comme moyens de mise en œuvre, GALA vise à influencer les autres objectifs thématiques et sectoriels (1-15) de l'agenda.

En Asie, les fonds disponibles pour le renforcement des capacités des OSC au niveau national sont limités, ce qui complique la tâche des plateformes régionales telles que l'ADA qui, malgré les résultats impressionnants qu'elles ont obtenus au cours de la dernière décennie, ne parviennent pas à obtenir de financement. Les programmes de renforcement des capacités multipartites dans la région sont rares, seuls quelques ateliers ayant été organisés par la CESAP et le PNUD dans le passé. Il est urgent de multiplier les possibilités de financement pour faciliter l'organisation d'événements de renforcement des capacités multipartites.



NIGERIA : ÉVALUATIONS CONTINUES DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

Rédigé par Oyebisi, B. Oluseyi et Chidinma Okpara
(NNNGO - Nigeria Network of NGOs)



NNNGO est le premier organisme regroupant les organisations de la société civile au Nigéria. Il s'efforce de faciliter un plaidoyer efficace sur les questions de pauvreté et d'autres défis de développement. Le NNNGO adopte une approche globale du renforcement des capacités, en se concentrant sur les écarts existant dans les politiques, les programmes, les systèmes et les structures des OSC, afin d'en assurer l'efficacité et la durabilité. Cela se reflète dans les priorités stratégiques de NNNGO, qui comprennent la création d'un environnement favorable et opérationnel, la mise en place d'organisations redevables et inclusives, et la promotion d'actions efficaces sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

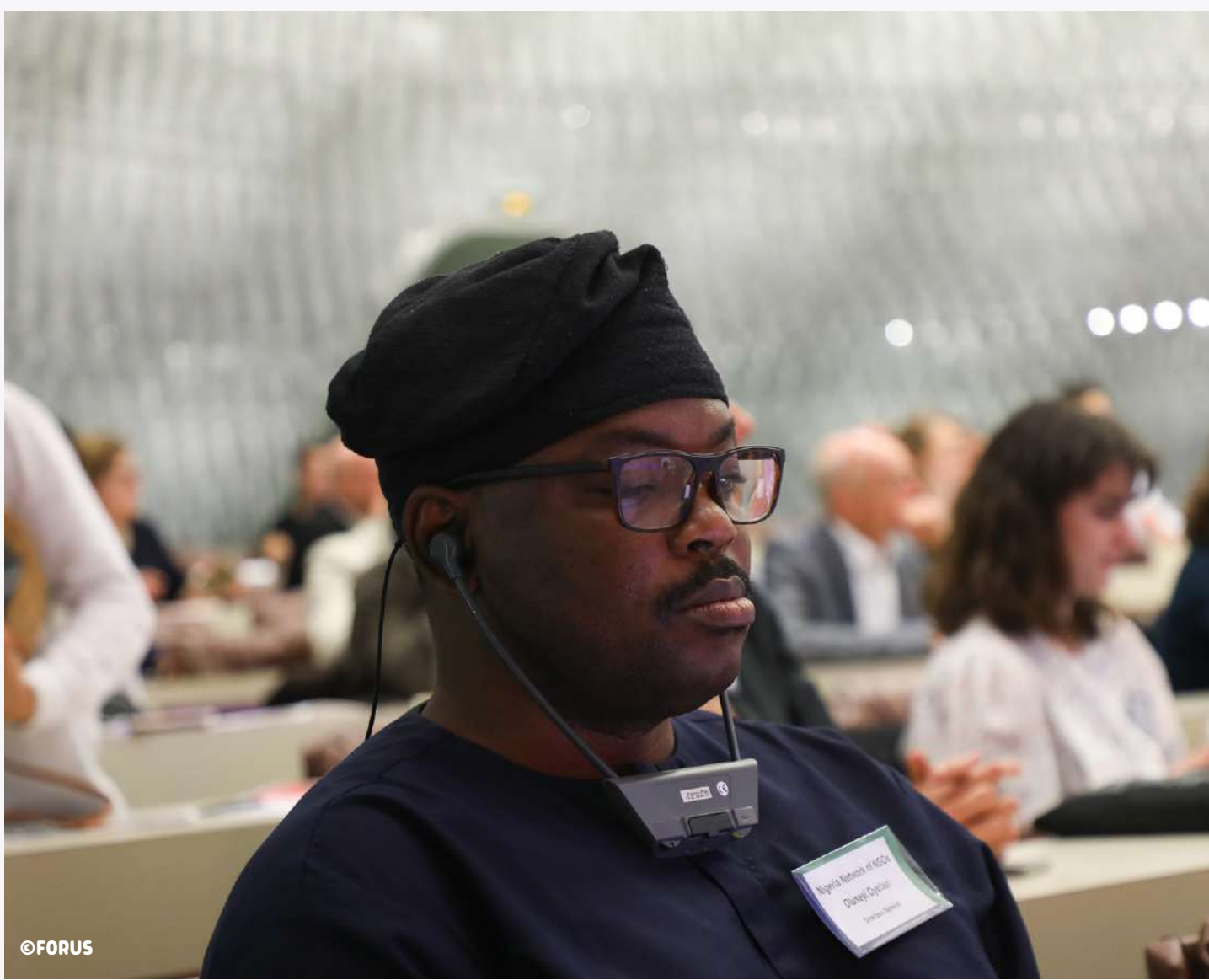
Au Nigeria, le renforcement des capacités des OSC est principalement entrepris par les organisations donatrices internationales et les OSC elles-mêmes. Les donateurs jouent un rôle crucial dans le financement des initiatives de renforcement des capacités des OSC, ainsi que dans la fourniture de programmes de renforcement des capacités à d'autres parties prenantes. En tant que plateforme faîtière, NNNGO a contribué à renforcer les capacités des OSC et des autres parties prenantes du secteur.

Pour évaluer les écarts en matière de capacités au sein du secteur à but non lucratif, NNNGO a mis au point un outil d'évaluation des organisations à but non lucratif en 2019. Les réponses recueillies grâce à cet outil ont permis au réseau d'élaborer un rapport d'évaluation des capacités du secteur à but non lucratif, qui a servi de base pour identifier et combler les écarts existants. En 2021, NNNGO a organisé un cours de gestion des organisations à but non lucratif dans trois États du Nigeria (Rivers, Oyo et Abuja), qui a attiré 222 dirigeants de diverses organisations. La même année, une session de Master Class a été organisée pour fournir des conseils pratiques sur la gouvernance des organisations à but non lucratif aux membres du conseil d'administration, afin de soutenir la réalisation des visions et des missions de leurs organisations.

En 2022, NNNGO a lancé plusieurs initiatives multipartites, notamment la série de dialogues police-citoyens à Abuja et à Lagos. Ces dialogues ont rassemblé des OSC, des représentants du gouvernement et des officiers de police afin de rétablir la confiance entre la police et les citoyens. En outre, NNNGO a facilité une session de dialogue entre les Ministères, Départements et Agences du gouvernement, ainsi qu'avec les OSC et d'autres parties prenantes afin d'harmoniser les cadres réglementaires au niveau sous-national. Le renforcement envers l'engagement et la conformité de la société civile a également compris la formation de plus de 2000 organisations à but non lucratif sur des sujets et des thèmes liés à la gestion des ONG.

L'évaluation 2019 des OSC au Nigéria a mis en évidence des améliorations dans des domaines tels que le volontariat, la mobilisation de la base, l'analyse des politiques, les approches de développement fondées sur des données probantes, le plaidoyer et la résilience. Cependant, des faiblesses ont également été identifiées, notamment des ressources limitées (humaines et financières), une gouvernance interne faible, la gestion des programmes, le suivi et l'évaluation, la tenue des dossiers, la conformité réglementaire et la planification stratégique. Pour relever ces défis, il est recommandé de mener une enquête exhaustive sur l'évaluation des besoins en matière de capacités, d'élaborer un plan de renforcement des capacités sur mesure, de le mettre en œuvre et de suivre les progrès réalisés pour obtenir un retour d'information et procéder à des ajustements. Des approches spécifiques au contexte devraient être adoptées pour améliorer la gouvernance, la redevabilité et la transparence au sein du secteur.

L'amélioration du renforcement des capacités des OSC au Nigeria peut passer par l'utilisation efficace de la technologie, la promotion de partenariats avec le secteur privé et l'amélioration de la collaboration entre les OSC. La création d'un centre de ressources pour les OSC adapté au contexte nigérian serait bénéfique. En outre, en mettant davantage l'accent sur le renforcement des capacités, les OSC seront en mesure de mobiliser les ressources locales, de promouvoir la redevabilité au niveau local et d'aligner les ressources sur les besoins locaux. En donnant la priorité à la connaissance et à l'engagement de la communauté, tout en étant pratiques et intentionnelles, les OSC pourront passer du discours à l'action, en veillant à ce que leur gouvernance et leur stratégie reflètent le changement de pouvoir qu'elles souhaitent voir s'opérer dans la société.



FINLANDE : UN CHAPITRE CONSACRÉ AUX OSC DANS L'EXAMEN NATIONAL VOLONTAIRE

Rédigé par Rilli Lappalainen (Fingo - Finnish NGO Platform)



Fingo est une plateforme nationale regroupant 270 ONG finlandaises qui se consacrent au développement durable, à la justice mondiale et à l'éducation à la citoyenneté mondiale. Nos principaux objectifs sont de favoriser la coopération entre nos organisations membres et de renforcer la capacité des OSC à opérer dans un monde en mutation. Nous nous efforçons d'influencer les décisions politiques afin de réduire les inégalités et de promouvoir les droits humains aux niveaux national, européen et mondial. En outre, nous visons à communiquer sur l'impact du travail des OSC dans le monde entier et à favoriser des discussions engageantes sur les questions mondiales. Plus de 70 % de nos membres travaillent activement sur l'Agenda 2030 et le développement durable.

En 2020, le gouvernement finlandais a présenté l'Examen National Volontaire (ENV) de la Finlande pour la deuxième fois au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN). Lors de la planification du rapport ENV, Fingo a proposé l'inclusion d'un chapitre dédié aux OSC, ce qui a été accepté en raison de la longue tradition finlandaise de coopération multipartite intensive et de l'existence d'une commission nationale pour le développement durable depuis plus de 25 ans. Fingo a invité les OSC et les syndicats à participer à l'élaboration du chapitre consacré aux OSC dans le cadre de l'ENV. Les invitations ont été envoyées à tous les membres de Fingo, aux partenaires figurant sur notre liste d'adresses électroniques (plus de 1600 abonnés) et aux autres organisations faîtières thématiques. Toutes les organisations intéressées étaient les bienvenues.

Le processus d'évaluation a impliqué des groupes de travail thématiques pour chaque objectif, coordonnés par Fingo. Le travail s'est appuyé sur des rapports publiés et d'autres documents pertinents disponibles. Les groupes ont analysé les résultats et les tendances pour chaque objectif et ont formulé des recommandations à l'intention du gouvernement finlandais. Au total, 49 organisations ont participé, le nombre d'organisations travaillant sur chaque objectif variant de quelques-unes à 12. Les noms des organisations participantes sont indiqués au début de chaque évaluation dans le rapport. S'il a été généralement facile de trouver un terrain d'entente pour les évaluations, certains objectifs ont nécessité plus d'efforts pour parvenir à une compréhension commune des progrès accomplis par la Finlande. Néanmoins, chaque évaluation finale a fait l'objet d'un consensus. Le temps s'est avéré être la ressource la plus précieuse tout au long du processus. La dimension matérielle du développement durable, en particulier la consommation et les ressources, a représenté un défi important par rapport au consensus relativement facile sur le développement social. La responsabilité mondiale a reçu un peu moins d'attention, mais des priorités essentielles ont été abordées. Nous avons comblé les écarts en matière d'expertise sur les ODD au sein des organisations membres en impliquant des membres du personnel de Fingo. Bien que certaines organisations aient eu l'impression que leur voix n'avait pas été suffisamment entendue, un consensus a été atteint par le biais de négociations. Dans l'ensemble, le retour d'information sur le processus a été largement positif.

Cette expérience nous a permis de tirer des enseignements précieux. Les OSC ont eu l'occasion de mieux se connaître et, grâce aux négociations, un consensus a été atteint. Le rapport a mis en valeur l'expertise des OSC et a motivé davantage leur engagement envers l'Agenda 2030 et leur travail individuel en faveur du développement durable.

PAKISTAN : RENFORCER LES OSC LOCALES POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Rédigé par Zia ur Rehman (PDA - Pakistan Development Alliance)



L'Alliance pour le Développement du Pakistan (PDA) est à l'avant-garde de la défense des droits et des espaces civiques dans le pays depuis 2014. La PDA vise à renforcer et à engager les OSC qui adoptent des approches fondées sur les droits humains. En collaborant avec des forums et des alliances régionales et mondiales, la PDA travaille à la réalisation d'une société inclusive, pacifique, démocratique et juste.

Cependant, le secteur de la société civile au Pakistan est confronté à des défis importants en raison des cadres réglementaires et des politiques rigoureuses mises en œuvre par les gouvernements successifs au cours de la dernière décennie. Les organisations de défense des droits diminuent, tandis que les organisations humanitaires et de prestation de services dirigées par des élites gagnent en importance. L'expansion des ONG internationales au niveau sous-national et au niveau des districts a encore plus marginalisé les OSC locales. L'expulsion du pays de 19 ONG internationales fondées sur les droits en 2019, associée à l'essor d'ONG ayant des liens avec des institutions dirigées par l'establishment, a exacerbé la situation. En outre, les fréquentes catastrophes naturelles et causées par l'homme, telles que les tremblements de terre, les inondations et les sécheresses, ainsi que le rétrécissement des espaces civiques et les contraintes de financement, ont contraint de nombreuses organisations locales de défense des droits à se transformer en organisations de prestation de services. Ces organisations dépendent aujourd'hui largement de ressources basées sur des projets, fonctionnant souvent comme des entrepreneurs locaux, avec peu d'allocation pour le personnel ou le renforcement des capacités organisationnelles. Cette centralisation du pouvoir a encore affaibli le secteur.

En outre, le manque d'organisations de soutien dans le pays a créé des écarts et des défis supplémentaires en matière de renforcement des capacités des OSC locales. Auparavant, une douzaine d'organisations de soutien aidaient les OSC locales, les institutions gouvernementales et les acteurs du secteur privé à développer leurs capacités en matière de réflexion stratégique, de politiques institutionnelles, de gestion du cycle de projet, de suivi et d'évaluation, et de communication. Cependant, le tremblement de terre dévastateur de 2005 et les inondations généralisées de 2010 ont détourné ces organisations de soutien vers la prestation de services.

Les possibilités de collaboration entre le secteur de la société civile et le secteur public au Pakistan sont limitées, ce qui se traduit par une mauvaise compréhension des contextes contemporains et des programmes de développement au sein du secteur public.

La plupart des interventions de renforcement des capacités disponibles pour les OSC sont fournies au niveau des sièges nationaux et provinciaux, laissant à la majorité des OSC travaillant aux niveaux sous-national et des districts des possibilités limitées d'améliorer leurs capacités institutionnelles et programmatiques. Consciente de ces lacunes, l'Alliance pour le Développement du Pakistan vise à répondre aux besoins de renforcement des capacités des OSC locales, malgré des ressources limitées. En outre, les progrès technologiques dans le secteur du développement ont créé une demande de ressources humaines techniquement qualifiées ayant une connaissance approfondie des instruments relatifs aux droits humains.

Pour relever les défis du renforcement des capacités dans le secteur du développement au Pakistan, quatre recommandations sont proposées. Premièrement, le développement et le renforcement d'institutions de soutien spécialisées pour renforcer les capacités des organisations locales de la société civile, des institutions du secteur public, des universités et des organisations du secteur privé en ce qui concerne les programmes fondés sur les droits humains et les approches novatrices pour atteindre les objectifs de développement multilatéraux. Deuxièmement, le lancement de programmes d'échange entre pairs pour des interventions de renforcement des capacités en interne et en externe parmi les ONG locales de soutien et les ONG internationales. Ces programmes d'échange faciliteront le partage des connaissances, la compréhension culturelle et les possibilités d'apprentissage aux niveaux national et infranational. Troisièmement, l'allocation de ressources et de finances suffisantes dans chaque projet de développement pour investir dans le développement institutionnel et le renforcement des capacités du personnel local. Enfin, le passage progressif d'une culture de "proposition de projet", populaire parmi les donateurs, à des interventions de développement menées localement et visant à renforcer les OSC locales et à favoriser la durabilité.

En mettant en œuvre ces recommandations, le Pakistan peut faire des progrès significatifs pour répondre aux besoins de renforcement des capacités dans son secteur du développement et promouvoir la croissance et l'efficacité des organisations de la société civile locale.

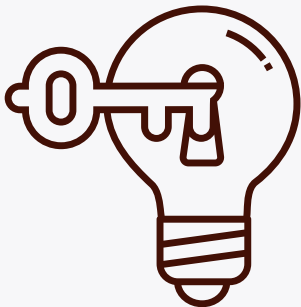
“

Dans toute la région asiatique, les réseaux de la société civile jouent un rôle important dans le renforcement des capacités de leurs membres.

Jyotsna Mohan Singh
(ADA - Alliance asiatique
de développement)

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans cette section du rapport, Forus revient sur les conclusions tirées des différents chapitres sur le renforcement des capacités des OSC et présente des recommandations pour aller de l'avant. Ces conclusions et recommandations précieuses ont été recueillies grâce aux contributions du Groupe Consultatif et au travail approfondi des membres de Forus dans ce domaine. Elles s'appuient sur plusieurs principes clés, notamment la hiérarchisation des processus et l'utilisation d'indicateurs de processus, la promotion de la résilience et de la durabilité à long terme des organisations de la société civile, la facilitation de l'échange de connaissances entre pairs et de l'apprentissage par l'expérience, et la reconnaissance de l'importance d'établir des partenariats durables avec la société civile.



Forus souligne également l'importance de l'appropriation locale, des processus participatifs et de la reconnaissance des dynamiques de pouvoir par l'adoption d'approches horizontales. Les conclusions et les recommandations sont organisées en cinq ensembles distincts : premièrement, la nécessité d'améliorer les rapports d'ENV sur le renforcement des capacités des OSC ; deuxièmement, l'importance de mesurer efficacement les progrès des efforts de renforcement des capacités des OSC ; troisièmement, l'autonomie et les actions essentielles des OSC dans l'élaboration de leurs propres initiatives de renforcement des capacités ; quatrièmement, le potentiel du renforcement des capacités pour promouvoir la localisation, le changement de pouvoir et les approches décolonisées ; et enfin, les recommandations sur la transformation des systèmes de financement pour le renforcement des capacités des OSC.

AMÉLIORER LES RAPPORTS D'ENV SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

Conclusion

Dans l'objectif 17, l'Agenda 2030 utilise le terme « renforcement des capacités » (en anglais "capacity building") pour décrire les activités visant à améliorer les capacités des OSC et d'autres groupes de parties prenantes. Cependant, ce langage ne reconnaît pas les capacités préexistantes qui existent déjà au sein des OSC et des autres parties prenantes.

Recommandation

Un changement de langage est nécessaire en anglais, en s'éloignant des termes tels que « développement de capacités » (en anglais "capacity building"). Forus a choisi d'utiliser le terme « renforcement des capacités », ("capacity strengthening") afin de reconnaître et d'apprécier explicitement les capacités existantes au sein de ces groupes. D'autres possibilités pourraient être "partage des capacités", "apprendre les uns des autres" et "partage des connaissances entre pairs". Ce changement ne devrait pas seulement se refléter dans la terminologie, mais aussi dans la mise en œuvre concrète et les approches de ces initiatives, en soulignant les efforts de collaboration visant à renforcer les capacités de toutes les parties prenantes impliquées.



Conclusion

Les recherches menées par Forus entre 2017 et 2022 indiquent une tendance à l'augmentation des rapports sur les efforts de renforcement des capacités par les États Membres de l'ONU (EM de l'ONU) dans leurs Examens Nationaux Volontaires (ENV). Toutefois, l'absence de définitions claires et partagées nuit à l'efficacité et à la comparabilité des rapports nationaux.

Recommandation

Les États Membres des Nations Unies devraient améliorer leurs rapports sur le renforcement des capacités des différents groupes de parties prenantes, y compris la société civile, dans le cadre de leur rapport sur l'ODD 17 au Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies (PFHN). Il est essentiel que les États Membres de l'ONU s'accordent sur des définitions communes du renforcement des capacités aux fins de l'établissement des rapports, afin de garantir la flexibilité nécessaire pour couvrir les différents types d'initiatives de renforcement des capacités. En outre, les rapports devraient mettre en évidence les rôles spécifiques joués par chaque partie prenante dans les initiatives de renforcement des capacités.



Conclusion

Alors que les gouvernements reconnaissent souvent le rôle important des OSC dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, il y a peu de preuves dans leurs ENV de la priorisation du renforcement des capacités des OSC au niveau national. L'analyse par Forus des ENV de 2017 à 2022 révèle un manque d'approches stratégiques du renforcement des capacités des OSC par les Etats Membres de l'ONU.

Recommandation

Les États Membres de l'ONU devraient adopter une approche stratégique et à long terme du renforcement des capacités des OSC, en l'alignant sur le contrôle, la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030.



Conclusion

Malgré l'accent mis sur la collaboration multipartite en tant que moyen essentiel de mise en œuvre de l'Agenda 2030, certains pays n'incluent la société civile dans un processus de consultation multipartite que pour la première fois lors de la préparation de leurs ENV. En outre, il n'y a pas suffisamment de preuves dans les rapports ENV à ce jour d'une approche bien planifiée et à long terme du renforcement des capacités multipartites liées à l'Agenda 2030.

Recommandation

Les EM des Nations Unies devraient garantir une approche bien planifiée et à long terme du renforcement des capacités multipartites conjointes, en l'intégrant dans le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les OSC possèdent des compétences et des connaissances précieuses qui peuvent être utilisées pour faciliter le renforcement des capacités multipartites en cas de besoin.



Conclusion

Les rapports d'ENV préparés par les EM de l'ONU entre 2017 et 2022 ont identifié plusieurs priorités pour le renforcement des capacités conformément à l'Agenda 2030. Quelques exemples de priorités incluent l'égalité des sexes, le renforcement des capacités numériques, le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation, l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données, le renforcement des capacités statistiques (y compris la désagrégation des données) et la promotion des partenariats

Recommandation

Il est essentiel que les États Membres des Nations Unies s'engagent dans des consultations approfondies avec divers secteurs de la société. Grâce à ces consultations, les besoins nationaux en matière d'ENV dans le cadre des rapports sur l'ODD 17. En impliquant diverses parties prenantes, y compris les organisations de la société civile et d'autres acteurs concernés, dans le processus de prise de décision, les efforts de renforcement des capacités peuvent être mieux alignés sur les contextes et les priorités spécifiques de chaque pays.



Conclusion

Des rapports phares de haute qualité sur les OSC peuvent considérablement améliorer la compréhension des défis et des réalités associés à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau national. Cependant, on observe que les donateurs n'allouent pas de financement spécifique pour renforcer les capacités des OSC à produire ces rapports.

Recommandation

Il est recommandé d'allouer un financement dédié au renforcement des capacités des OSC, visant spécifiquement à soutenir la production de rapports phares de haute qualité sur les OSC. Ces rapports offrent un point de vue précieux de la société civile sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, et leur production devrait être considérée comme une composante essentielle de la promotion de la transparence et de la redevabilité. En investissant dans les rapports phares sur les OSC, les donateurs peuvent favoriser un engagement plus solide de la société civile et contribuer à une évaluation complète des efforts nationaux en vue de la réalisation des Objectifs de Développement Durable.



MESURER LES PROGRÈS ACCOMPLIS EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

Conclusion

Les systèmes actuels de collecte de données ne permettent pas de mesurer avec précision l'ampleur des initiatives de renforcement des capacités de la société civile et d'autres groupes de parties prenantes liées au suivi et à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aux niveaux national ou régional.

Recommandation

La communauté internationale devrait adopter des indicateurs aux niveaux mondial, régional et national liés à l'ODD 17 qui pourraient mesurer efficacement l'importance des efforts de renforcement des capacités des OSC et d'autres groupes de parties prenantes. Ces indicateurs permettront de mesurer et d'évaluer les ressources consacrées au renforcement des capacités liées à l'Agenda 2030 à différents niveaux, facilitant ainsi une évaluation plus complète des progrès.



Conclusion

Mesurer l'investissement des gouvernements nationaux dans le renforcement des capacités des OSC au niveau national est actuellement difficile. La plupart des États Membres de l'ONU ne disposent pas de lignes budgétaires spécifiques dans leurs budgets nationaux qui reflètent les ressources financières allouées au renforcement des capacités liées à l'Agenda 2030 pour les OSC et les autres groupes de parties prenantes.

Recommandation

Les gouvernements nationaux devraient adopter des indicateurs spécifiques pour mesurer les dépenses financières annuelles consacrées au renforcement des capacités des OSC, en obligeant les gouvernements à rendre compte de ces dépenses. Ces informations devraient être accessibles au public afin de promouvoir la transparence et la redevabilité. En outre, les gouvernements devraient établir des lignes budgétaires claires dans leurs budgets annuels afin de garantir un financement dédié au renforcement des capacités des OSC, reconnaissant ainsi le rôle crucial joué par les OSC et garantissant leur développement durable.



ACCROÎTRE L'AUTONOMIE ET L'ACTION DES OSC EN CE QUI CONCERNE LE RENFORCEMENT DE LEURS PROPRES CAPACITÉS

Conclusion

Les efforts actuels de renforcement des capacités des OSC liés à l'Agenda 2030 sont souvent dictés par des accords de projet prescriptifs financés par les donateurs. Cela limite l'autonomie des OSC dans la prise en compte de leurs besoins spécifiques en matière de renforcement des capacités.

Recommandation

Les OSC devraient bénéficier d'une plus grande autonomie pour identifier et répondre à leurs propres besoins en matière de renforcement des capacités. Le financement des OSC devrait leur permettre d'allouer les ressources en fonction de leurs besoins et de leurs priorités.



Conclusion

Il n'existe pas de méthodologies établies pour guider les OSC dans la réalisation d'évaluations des besoins pour le renforcement de leurs capacités liées à l'Agenda 2030. Il est essentiel de fournir aux OSC des outils et des méthodologies qui leur permettent d'identifier leurs besoins uniques en matière de renforcement des capacités en fonction du contexte et des réalités locales.

Recommandation

La communauté internationale, en collaboration avec des représentants de divers groupes de parties prenantes, devrait élaborer des méthodologies systématiques d'évaluation des besoins spécifiquement liées à l'Agenda 2030. Les outils existants développés par ces groupes devraient être utilisés dans la mesure du possible.



Conclusion

Les OSC jouent souvent un rôle limité en tant que bénéficiaires des activités de renforcement des capacités, sans tenir compte de leur expérience et de leur expertise précieuses qui peuvent être partagées avec l'ensemble de la société civile et d'autres secteurs.

Recommandation

Les OSC ne devraient pas être confinées au rôle de bénéficiaires des efforts de renforcement des capacités. Compte tenu de leurs diverses expertises et expériences liées à l'Agenda 2030, les OSC devraient assumer des rôles de leadership dans la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités, à la fois au sein de la société civile et dans d'autres secteurs. Les OSC sont également des contributeurs clés à tout effort de localisation



LE RÔLE DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC DANS LA PROMOTION DE LA DÉCOLONISATION ET DU CHANGEMENT DE POUVOIR

Conclusion

Les relations de pouvoir inégales découlent souvent de différences réelles ou présumées en matière de capacités, un groupe d'acteurs étant considéré comme possédant des compétences, des connaissances et des ressources précieuses, tandis qu'un autre est considéré comme un bénéficiaire passif. Malheureusement, cette dynamique prévaut dans les relations entre les donateurs ou les ONG internationales et leurs partenaires des Suds.

Recommandation

Les donateurs et les ONG internationales devraient redéfinir leurs relations avec leurs partenaires du Sud global, en reconnaissant les connaissances et l'expertise des communautés et des OSC et en favorisant ainsi les partenariats de collaboration.



Conclusion

La localisation implique de reconnaître la valeur des ressources communautaires, telles que les ressources financières, les compétences, les relations et les réseaux, au sein des communautés où se déroulent les activités de développement. Elle implique également de faire entendre la voix des représentants de la communauté dans les processus de développement. La localisation est un aspect crucial du développement durable qui met l'accent sur l'appropriation et la participation des communautés.

Recommandation

Pour parvenir à un changement de pouvoir indispensable entre les pays du Nord global et du Sud global, les donateurs doivent soutenir un développement mené et conduit localement dans les pays partenaires. Pour ce faire, ils doivent transformer leurs systèmes opérationnels et leurs cultures organisationnelles, ce qui nécessitera des efforts considérables de leur part.



Conclusion

La tendance à la localisation implique que les OSC et les organisations de base du Sud global aient un plus grand contrôle et une plus grande appropriation de leur renforcement des capacités et de leur travail en général.

Recommandation

Les organisations locales devraient être autonomes dans la définition de leur propre programme d'apprentissage et collaborer avec leurs partenaires pour le développer. Les initiatives de renforcement des capacités devraient s'appuyer sur les capacités existantes, reconnaître et valoriser les connaissances locales et encourager le leadership local dès le départ.



Conclusion

Pour parvenir à une véritable décolonisation des systèmes de développement international, il faut un changement fondamental d'état d'esprit. Cela peut nécessiter de former les personnes du Nord global engagées dans la coopération internationale pour comprendre et remettre en question les valeurs, les traditions et les cultures coloniales dominantes qui continuent à façonner le secteur.

Recommandation

Les efforts de renforcement des capacités devraient donner la priorité à la création d'opportunités d'examen critique et de remise en question des dynamiques existantes influencées par les héritages coloniaux. En favorisant une compréhension et une prise de conscience plus approfondies de ces questions, le renforcement des capacités peut contribuer au processus de décolonisation.



Conclusion

Certains acteurs du développement basés dans le Nord global (y compris certaines ONG internationale) continuent d'afficher des idées et des attitudes coloniales dans leur langage, leur imagerie, leurs stratégies de communication, leurs politiques et leurs produits, ce qui perpétue des dynamiques de pouvoir inégales.

Recommandation

Pour soutenir les principes de la décolonisation, les acteurs du développement doivent procéder à une transformation complète de leur langage, de leur lexique, de leur imagerie et de leurs pratiques organisationnelles. Cela implique l'adoption d'approches inclusives et sensibles à la culture qui remettent en question et démantèlent les héritages coloniaux, favorisant un engagement plus équitable et plus respectueux avec les diverses communautés.



Conclusion

Les systèmes de financement actuels liés à l'aide internationale favorisent les organisations du Nord global, perpétuant des dynamiques de pouvoir inégales et entravant les connaissances et le leadership des sociétés civiles locales. Les processus bureaucratiques lourds qui contrôlent le respect des lois et des réglementations renforcent encore l'idée coloniale d'un risque inhérent associé aux organisations locales.

Recommandation

Pour décoloniser les systèmes de financement, il convient de réformer les processus de conformité liés au financement des donateurs, y compris ceux qui concernent le renforcement des capacités des OSC. La collaboration avec des partenaires de la majorité mondiale est essentielle pour développer des approches alternatives qui donnent la priorité à la confiance, au partage des responsabilités et à l'obligation de rendre des comptes. L'abandon de processus bureaucratiques pesants permettra de reconnaître le rôle crucial des organisations locales, favorisant ainsi un paradigme de développement plus équitable et plus efficace.



TRANSFORMER LES SYSTÈMES DE FINANCEMENT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES OSC

Conclusion

La responsabilité d'assurer et de financer le renforcement des capacités des OSC en lien avec des agendas mondiaux tels que l'Agenda 2030 n'est actuellement pas claire, ce qui crée une ambiguïté et des lacunes potentielles en matière de coordination et de soutien. Malgré cette incertitude, il est crucial pour les OSC de s'engager activement et de participer à des processus complexes aux niveaux national, régional et international afin de réaliser des progrès significatifs.

Recommandation

Pour relever le défi de garantir et de financer le renforcement des capacités des OSC dans le cadre des agendas mondiaux, un cadre de responsabilité partagée devrait être établi entre les entités nationales, régionales et mondiales. Cela implique une coordination et une collaboration efficaces entre les gouvernements, les acteurs régionaux, les principales agences des Nations Unies et la société civile. En travaillant ensemble, ces parties prenantes peuvent créer les conditions nécessaires pour que les OSC contribuent aux agendas mondiaux.



Conclusion

Les OSC dépendent fortement des subventions de projets comme principale source de financement, ce qui les empêche souvent d'accorder la priorité à la durabilité à long terme et au renforcement organisationnel. En outre, le manque d'accès au financement de base (structurel) perpétue la perception des OSC comme étant uniquement des prestataires de services plutôt que des acteurs stratégiques dans les processus de développement.

Recommandation

Pour promouvoir le développement à long terme et la résilience des OSC, il est essentiel de leur fournir un financement de base (structurel) adéquat. Ce financement de base doit être flexible et permettre aux OSC de répondre à leurs besoins identifiés en matière de renforcement des capacités. En assurant une base financière durable, les OSC peuvent allouer des ressources pour renforcer leurs capacités organisationnelles et contribuer davantage aux initiatives de développement durable.



Conclusion

Les donateurs se sont traditionnellement concentrés sur le financement d'OSC individuelles, négligeant ainsi le développement de réseaux d'OSC plus larges et d'écosystèmes de soutien pour favoriser un environnement propice à la société civile.

Recommandation

Les donateurs devraient soutenir le développement des réseaux d'OSC et des écosystèmes de soutien en finançant une série d'organisations de ressources dédiées au renforcement des capacités globales du secteur des OSC. Parmi ces organisations, on peut citer les plateformes de partage, les centres de ressources, les centres de formation, les instituts de recherche et les associations professionnelles. En investissant dans ces entités, les donateurs peuvent contribuer à la croissance et à la durabilité du secteur des OSC dans son ensemble, favorisant ainsi un environnement plus favorable à la société civile.



Conclusion

Les donateurs du Nord global détiennent un pouvoir important dans la définition du paysage financier en fixant les règles, en déterminant les calendriers et en contrôlant les processus de suivi et d'évaluation. Cette dynamique de pouvoir laisse souvent les OSC de la majorité mondiale avec un pouvoir de décision limité et une contribution minimale aux partenariats de développement.

Recommandation

Les donateurs devraient adopter des approches participatives pour l'octroi de subventions. Cela implique d'impliquer les OSC dans le processus de prise de décision et de prendre en compte leurs contributions et leurs points de vue. En outre, les donateurs devraient explorer d'autres modalités et systèmes de financement, tels que la philanthropie communautaire, afin d'assurer une distribution plus équitable des ressources. Les donateurs devraient également étudier des mécanismes garantissant que le financement direct atteigne les OSC dans les pays partenaires, en contournant les intermédiaires et en renforçant la capacité et l'autonomie des organisations locales.



Conclusion

L'approche actuelle du financement par projet limite considérablement la possibilité pour les OSC d'innover dans la réalisation globale des projets et plus particulièrement dans leurs efforts de renforcement des capacités. Cette restriction entrave leur capacité à s'adapter et à répondre efficacement à l'évolution des défis.

Recommandation

Les donateurs devraient donner la priorité au financement de base (structurel) à long terme, afin d'assurer la stabilité et la prévisibilité. Parallèlement, les mécanismes de financement doivent devenir plus flexibles, afin de permettre aux OSC de prendre des risques et d'explorer des approches innovantes. Il est essentiel de favoriser un environnement qui encourage les OSC à considérer les échecs comme des expériences d'apprentissage précieuses, favorisant la croissance et l'amélioration de l'organisation. En évaluant l'allocation et l'utilisation des ressources financières et non financières, les financeurs peuvent souligner l'importance du processus de mise en œuvre. Cette approche permet aux OSC de faire preuve de créativité et d'adaptabilité dans la mise en œuvre des projets, ce qui permet d'obtenir des résultats plus significatifs.



Conclusion

Les donateurs ont tendance à s'appuyer fortement sur des rapports et des audits approfondis pour évaluer la redevabilité, en se concentrant souvent sur les aspects financiers. Toutefois, cette approche ne rend pas nécessairement compte de l'impact et de l'efficacité réels des projets.

Recommandation

Pour favoriser un modèle de financement décolonisé, les donateurs et les partenaires locaux devraient collaborer afin d'établir une compréhension commune de la responsabilité adaptée à un contexte spécifique. Il s'agit notamment d'intégrer des facteurs essentiels tels que l'engagement d'auditeurs locaux et l'implication active de la communauté concernée. La redevabilité devrait être définie en fonction de l'impact sur la communauté, tel qu'il est jugé par la communauté, afin de s'assurer que ses voix et ses perspectives sont au premier plan du processus d'évaluation.



Conclusion

La recherche a montré que la philanthropie communautaire, qui consiste à mobiliser activement les ressources de la communauté en vue d'un changement social, présente de multiples avantages. Elle favorise l'instauration de la confiance, modifie la dynamique de la redevabilité et encourage la constitution de groupes d'intérêt. Elle renforce également le sentiment d'appropriation, légitime les efforts locaux et préserve la dignité, tout en encourageant la redevabilité mutuelle grâce à un engagement inclusif et à un traitement respectueux. Cependant, la majorité des fonds destinés au développement et à l'aide humanitaire tendent à être dirigés vers les ONG internationales et les grandes institutions, négligeant les ressources précieuses présentes au sein des communautés et des organisations de la société civile locales. Ces acteurs locaux sont ceux qui connaissent le mieux les réalités locales, les relations et les stratégies efficaces pour susciter un changement social positif.

Recommandation

Les donateurs devraient se concentrer non plus sur les fonds mais sur les ressources en tant que principal moteur du changement social. En reconnaissant et en valorisant les diverses ressources disponibles au sein des communautés et des OSC locales, une relation plus équitable peut être établie entre les acteurs du Nord et la majorité mondiale. Cette approche reconnaît l'importance du développement local et permet aux communautés et aux OSC de tirer parti de leur expertise et de leurs ressources pour obtenir un impact durable.



Conclusion

Les organisations de la société civile sont confrontées à des défis importants en matière d'accès au financement, en particulier dans les pays présentant des déficits démocratiques, y compris un soutien limité au renforcement des capacités des OSC. Dans ces pays, les OSC rencontrent souvent des obstacles pour obtenir un financement si elles ont ouvertement critiqué les décisions ou les actions du gouvernement. En outre, les ONG organisées par le gouvernement et financées par des régimes autoritaires se concentrent généralement sur la prestation de services plutôt que sur un engagement civique plus large.

Recommandation

Il est essentiel d'encourager et d'inciter tous les États Membres des Nations Unies à adopter des politiques publiques qui donnent la priorité au renforcement des OSC aux niveaux national et local. L'indépendance des OSC doit être préservée, quelles que soient leurs sources de financement. Des règles et des procédures transparentes doivent être établies pour l'attribution des fonds aux OSC, afin de garantir la redevabilité et l'équité dans l'attribution et la distribution des ressources. Ces mesures contribueront à créer un environnement favorable à la société civile, leur permettant de remplir leur rôle vital dans la promotion des valeurs démocratiques et du développement social.



Conclusion

Les contributions significatives des OSC à la société sont souvent méconnues, la reconnaissance officielle se limitant principalement à leur implication dans la prestation de services traditionnels. Pourtant, les OSC jouent un rôle crucial dans l'intérêt public, notamment en demandant aux gouvernements d'être redevables pour leurs engagements et en plaidant pour les intérêts des groupes marginalisés et exclus. Pour apprécier réellement la valeur des OSC, il est nécessaire de mieux faire connaître et comprendre leurs fonctions d'intérêt public. Si tel était le cas, le financement public des OSC aurait plus de chances d'être perçu comme un investissement essentiel, plutôt que comme une charge financière devant être supportée par l'ensemble de la société. En outre, les OSC devraient être en capacité de mieux mesurer, décrire et communiquer sur les impacts sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques positifs de leur travail, et de mieux expliquer les liens étroits entre leur travail et l'intérêt public général par le biais de récits plus engageants.

Recommandation

Les donateurs devraient financer des campagnes de sensibilisation du public visant à mieux faire comprendre les rôles et les fonctions des OSC. En outre, les donateurs devraient soutenir les OSC à élaborer de nouveaux récits qui communiquent efficacement leur rôle d'intérêt public et soulignent les contributions inestimables qu'elles apportent à la société. En investissant dans ces efforts, les donateurs peuvent contribuer à une société mieux informée qui reconnaît et soutient le travail vital des OSC.



AVEC LA CONTRIBUTION DES MEMBRES SUIVANTS DE FORUS

1. **ABONG** - Associação Brasileira de ONGs (Brésil)
2. **ADA** - Asian Development Alliance (Asie)
3. **Alianza ONG (République Dominicaine)**
4. **Bond** (Royaume-Uni)
5. **CCONG** - Confederación Colombiana de ONG (Colombie)
6. **Cooperation Canada** (Canada)
7. **FINGO** - Finnish NGO Platform (Finlande)
8. **InterAction** (États-Unis)
9. **LAPAS** - Latvian Platform for Development Cooperation (Lettonie)
10. **NFN** - NGO Federation of Nepal (Népal)
11. **NNNGO** - Nigeria Network of NGOs (Nigeria)
12. **PDA** - Pakistan Development Alliance (Pakistan)
13. **PLATONG** - Plataforma das ONGs de Cabo Verde (Cap-Vert)
14. **UNNGOF** - Uganda National NGO Forum (Ouganda)

SECTION DES RÉFÉRENCES

- "The Restriction of Political Campaign Intervention by Section 501(c)(3) Tax-Exempt Organizations." Internal Revenue Service. Accessed June 19, 2023. <https://www.irs.gov/charities-non-profits/charitable-organizations/the-restriction-of-political-campaign-intervention-by-section-501c3-tax-exempt-organizations>.
- Babatunde Oluseyi, Oyeibisi. "I Am Because We Are." CONCORD (blog), 2022. <https://concordeurope.org/2022/11/28/i-am-because-we-are/>.
- BOND. "SDG 17: Progress, Gaps and Recommendations for the UK." UK, 2022. <https://www.bond.org.uk/wp-content/uploads/2022/09/sdg17.pdf>.
- CCONG. "Guidelines and Citizen Proposals. Public Policy Contributions to Favor the Enabling Environment of CSOs." p. 29. Unpublished Document, Financed by Suma Social -USAID., 2023.
- COORDINATION SUD. "SUPPORTING THE RIGHT OF INITIATIVE OF CSOS," 2023. <https://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/Supporting-Right-Initiative-CSO.pdf>.
- ICVA. "LOCALIZATION EXAMINED: An ICVA Briefing Paper," 2018. <https://www.icvanetwork.org/uploads/2021/08/ICVA-Localization-Examined-Briefing-Paper.pdf>.
- INTRAC, and Dr E. Kumi, Dr K. Bandyopadhyay & P. Collada. "Landscape Analysis of CSO Capacity Strengthening Efforts in the Global South," 2021. <https://www.intrac.org/resources/landscape-analysis-of-cso-capacity-strengthening-efforts-in-the-global-south/>.
- Isooba, Moses. "Decolonizing Aid: The Use of Language and Lexicon." Accessed June 19, 2023. https://www.mission-21.org/fileadmin/Webseite_Mission_21/Veranstaltungen/2022/Summerschool22/Praesentationen/3_Moses_Isooba_Decolonizing_Aid_EN.pdf.
- Kingdom of the Netherlands. "Report on the Implementation of the Sustainable Development Goals," 2022. <https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/VNR%202022%20Netherlands%20Report.pdf>.
- Network, The OECD Forum. "In My View: Development Co-Operation Must Tackle Complex Challenges Better and Protect the Most Vulnerable." The OECD Forum Network, 2023. <http://www.oecd-forum.org/posts/in-my-view-development-co-operation-must-tackle-complex-challenges-better-and-protect-the-most-vulnerable>.
- OECD. "DAC Recommendation on Enabling Civil Society in Development Co-Operation and Humanitarian Assistance OECD/LEGAL/5021," 2021. <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-5021>.
- ONU "Sustainable Development Goal 17: Partnerships for the Goals." Accessed June 19, 2023. <https://caribbean.un.org/en/sdgs/17>.
- ONU. "Capacity Development | Department of Economic and Social Affairs," 2023. <https://sdgs.un.org/topics/capacity-development>.
- ONU. "Countries | High-Level Political Forum," 2022. <https://hlpf.un.org/countries>.
- OXFAM. "Inclusive Language Guide." Oxfam, 2023. <https://doi.org/10.21201/2021.7611>.
- Peace Direct. "Time to Decolonise Aid," 2021. <https://www.peacedirect.org/publications/timetodecoloniseaid/>.
- PARTOS. "Dream Paper: Shift the Power," 2022. <https://www.partos.nl/wp-content/uploads/2022/01/Partos-Dreampaper-Shift-the-Power-v7.pdf>.
- ———. "Future Brief: Decolonisation of the development sector," 2022. <https://www.partos.nl/publicatie/tracing-the-colonial-roots-of-development-cooperation-a-brief-history/>.
- ———. "Decolonisation of Development Cooperation Part 1 - Tracing the Colonial Roots of Development Cooperation: A Brief History." Decolonisation of Development Cooperation. PARTOS, 2022. <https://www.partos.nl/wp-content/uploads/2022/05/Partos-future-brief-decolonisation-part-1.pdf>.
- Republic of The Gambia. "Gambia VNR Report." Gambia, 2022. <https://hlpf.un.org/sites/default/files/vnrs/2022/Gambia%20VNR%20Report%20%28Advance%20Copy%29.pdf>.
- The International Civil Society Centre (ICSC). "Accelerating Inclusive Power Shift," 2022. https://icscentre.org/wp-content/uploads/2022/12/ICSCentre_Aggregated-Benchmarking-Study_December.pdf.
- Volau, Nanise. "Decolonization - Self Determination." PIANGO (blog), 2016. <http://www.piango.org/programs/decolonisation/decolonization-self-determination/>.



Forus, anciennement connu sous le nom de Forum international des plates-formes nationales d'ONG (FIP/FNP), est un réseau de 68 plates-formes nationales d'ONG et de 7 coalitions régionales de tous les continents, représentant plus de 22 000 ONG actives au niveau local et international dans les domaines du développement, des droits de l'homme et de l'environnement.



Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Agence Française de Développement et de la Fondation de France. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de Forus et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les vues de l'Agence Française de Développement ou de la Fondation de France.

Images: Forus, Midia Ninja, Both Nomads, Sanjog Manandhar, Melania Torres, Sebastian Barros, Ioanna Gimnopoulou, Ben Small.